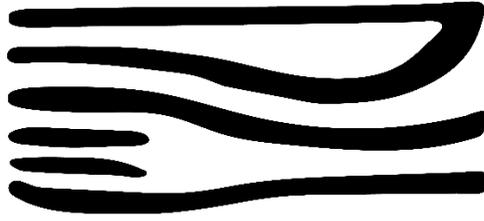


LES CUISINES BRUXELLOISES



DE BRUSSELE KEUKENS

RAPPORT 2020



Les associés



SOMMAIRE

Introduction	1
Les activités 2020	5
A. Département “Santé”	7
1. Service à destination des Maisons de Repos et de Soins	10
2. Service à destination des hôpitaux	13
B. Département “Enfance et Hors Foyer”	17
1. Service à destination des écoles	20
2. Service à destination des centres de vacances	35
3. Service à destination des milieux d’accueil (crèches, préguardiennats)	36
4. Service à destination des Restaurants Hors Foyers	42
5. Traiteur	42
6. Divers	42
7. Cellules Qualité et Hygiène	43
8. Suivi des actions dans le cadre des axes stratégiques	47
Rapport du Service Social Scolaire - Ville de Bruxelles	50
Département des Ressources Humaines	66
Transparence	72
Rapport Comptes 2020	78
Comptes 2020 - Schéma complet BNB	88
Rapport Commissaire aux Comptes	129

INTRODUCTION



Réunions des organes de gestion

Les organes de gestion

Durant l'année 2020, se sont réunis 10 Conseils d'Administration et 2 Assemblées Générales.

Les sujets pris en compte par le Conseil d'Administration traitent de la gestion du personnel, des marchés publics, du budget, de la présentation des comptes, mais aussi des orientations stratégiques et des actes administratifs.

Conformément aux dispositions de l'Arrêté royal du 9 avril 2020 en matière de droit des sociétés et des associations dans le cadre de la lutte contre la pandémie COVID-19, à partir du 16 juillet 2020, les séances du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale ont lieu par vidéoconférence.

Événements marquants en 2020

En 2020, nos prestations ont été fortement impactées par la crise sanitaire.

Au niveau des activités :

- ✓ Scolaires : Les livraisons de repas ont été arrêtées à partir du 16 mars 2020. Elles sont reprises à la "normale" à la rentrée scolaire en septembre 2020 jusqu'au 30 octobre. A partir du 16 novembre, les repas sont livrés sous forme hybride.
- ✓ Crèches : Il n'y a pas eu la fermeture totale des crèches. Cependant, certaines crèches ou section ont été fermées suite à des cas "Covid".
- ✓ Hopitaux : Nous avons connu un ralentissement considérable de nos activités (-14% des prestations).
- ✓ Maisons de repos : La situation a pour conséquence une diminution des activités à hauteur de 7,46%.

- ✓ Restaurants d'entreprise: Le restaurant du Centre Administratif (Ville de Bruxelles) a été fermé du 16 mars à septembre avec une reprise à la même période mais d'une manière très faible (télétravail). Au niveau de la Haute Ecole F. Ferrer, celui-ci n'est plus ouvert depuis le 16 mars 2020. Seul le restaurant du personnel du CHU Saint-Pierre est resté ouvert.
- ✓ Le service Traiteur a été fort impacté.
- ✓ Durant plusieurs mois, nous avons assuré la distribution de petit-déjeuner, diner et souper aux personnels des Maisons de repos du CPAS de Bruxelles ainsi qu'au service du linge.
- ✓ A la demande de la commune d'Anderlecht, nous avons assuré des prestations à destination d'un centre d'hébergement ainsi que pour des personnes sans abris.
- ✓ Répondant à la demande de la commune de Schaerbeek, nous avons assuré la préparation et la livraison des "repas individuels" à destination des seniors en suivant le même principe que le portage à domicile.

Notons que la cuisine de Haren a été fermée de fin mars à fin juin.

Lors de l'Assemblée Générale du 25 juin 2020, ont été approuvées les modifications statutaires, ayant permis l'adhésion de la commune de Molenbeek-Saint-Jean.

Les travaux de rénovation sur la cuisine centrale d'Anderlecht ont été achevés en décembre. A cette même date, la cuisine d'Anderlecht a débuté la préparation des repas à destination des crèches.

Les Comités d'Utilisateurs

La situation liée à la crise sanitaire nous a obligé à annuler plusieurs réunions, notamment celles du Comité des Utilisateurs Maisons de Repos.

Département Santé

 *Comité des Utilisateurs Hospitaliers*
Durant l'année 2020, nous avons tenu 3 réunions.

 *Comité de Restauration*
Durant l'année 2020, nous avons tenu 4 réunions.

 *Comité des Utilisateurs Maisons de Repos*
Durant l'année 2020, nous avons tenu 1 réunion.

 *Comité de Dégustation avec participation des équipes hospitalières*
Durant l'année 2020, nous avons tenu 81 séances de dégustation, soit 1451 produits dégustés.

Département Enfance

Des échanges réguliers ont lieu avec les représentants des associés afin de nous entretenir sur la prestation.

LES ACTIVITÉS 2020



L'activité de l'association est toujours basée sur deux départements :



Département SANTÉ

- Hôpitaux
- Maisons de repos
- Portage à domicile
- Centralisation des couverts
- Régénération repas
- Livraisons de denrées dans les unités



Département ENFANCE

- Écoles
- Milieux d'accueil
- Centres de vacances
- Restaurants d'entreprise
- Livraisons de denrées dans les écoles, crèches et services administratifs
- Traiteur

A. Département “Santé”

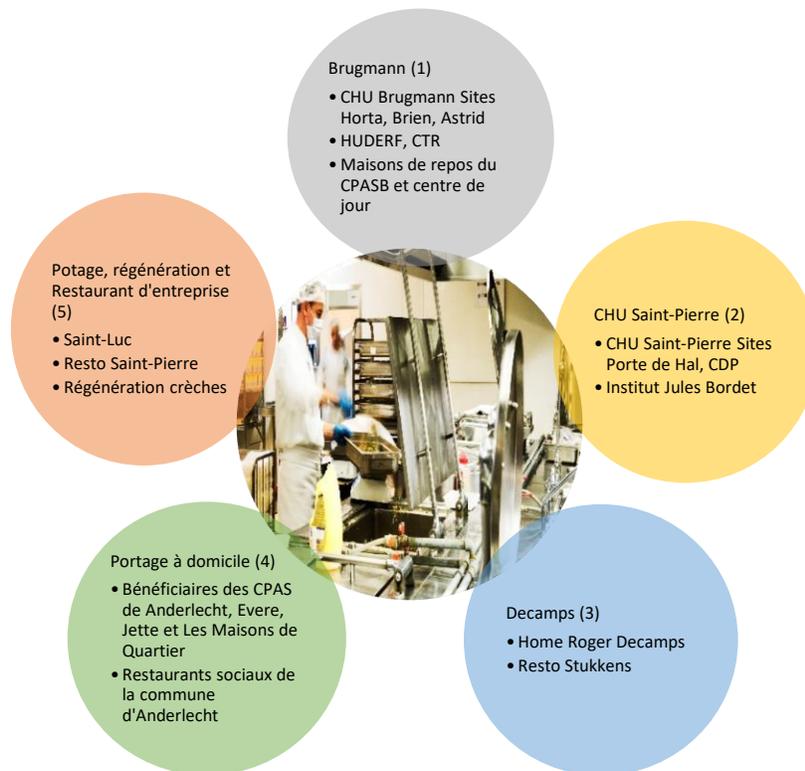
Notre site de Brugmann est le “coeur” de l’activité du département. Le site de Brugmann produit les repas du midi et du soir pour l’ensemble des hôpitaux et des 6 maisons de repos (CPAS de Bruxelles et d’Evere) ce qui représente plus de 666.000 repas midi et soir contre 775.000 en 2019. Au niveau de l’assemblage des plateaux, notre site de Brugmann assure l’assemblage de 1.200.000 plateaux repas à destination des convives. Sur le site de Saint-Pierre, plus de 550.000 plateaux repas ont été assemblés.

Nous rappelons que la prestation est basée sur la « Journée Alimentaire » (J.A.) correspondant à un petit-déjeuner (comptabilisé à 22 %), un dîner (comptabilisé à 44 %) et un souper (comptabilisé à 34 %).

D’autres activités comme la livraison de denrées aux unités ou maisons de repos sont assurées par nos services, ce que nous identifions comme « ventes directes » (prix d’achat + *fee* couvrant les différentes charges).

Il est important de rappeler que notre volume de Journées Alimentaires est totalement dépendant du taux d’occupation dans les hôpitaux et maisons de repos et plus encore en cette année de crise sanitaire.

Le graphique ci-dessous permet d’avoir une vision rapide des différentes prestations effectuées à partir de Brugmann.



La cuisine centrale de Brugmann assure la préparation du plat principal du midi, potage et souper pour l'ensemble des destinataires ci-dessous avec les spécificités sur les sites :

(1) Sur le **site de Brugmann** (hors préparation des repas) l'équipe assure la gestion :

- ✓ Du petit-déjeuner
- ✓ Du montage du plateau repas (matin, midi et soir) pour l'ensemble des patients des sites du CHU Brugmann (Horta, Brien et Astrid) ainsi que pour l'HUDERF, CTR et les résidents des maisons de repos du CPAS de Bruxelles (Résidences Sainte-Gertrude, Ursulines, Heysel et Églantines)
- ✓ De la prestation en vrac pour la Maison Vésale du CPAS de Bruxelles
- ✓ Du transport vers Brien, Astrid et les maisons de repos du CPAS de Bruxelles
- ✓ Du traitement de la vaisselle des plateaux repas des patients et résidents

(2) Sur le **site de Saint-Pierre** l'équipe assure la gestion :

- ✓ Du petit-déjeuner
- ✓ Du montage du plateau repas (matin, midi et soir) pour l'ensemble des patients des sites CHU Saint-Pierre (Sites Porte de Hal et César de Paepe) et de l'Institut Jules Bordet.



- ✓ Du transport vers César de Paepe
- ✓ Du traitement de la vaisselle des plateaux repas des patients et résidents.

(3) Sur le **site de Decamps** l'équipe assure la gestion :

- ✓ Du petit-déjeuner et tartinage
- ✓ De la régénération des repas du midi et du tartinage du souper ainsi que du montage du plateau repas pour les résidents en chambre
- ✓ De la régénération des restaurants du 'Home' et 'Stukkens'
- ✓ Du traitement de la vaisselle des plateaux repas des patients et résidents.

(4) Préparation et portionnement des repas à destination du portage à domicile des bénéficiaires des **CPAS d'Anderlecht, Evere et Jette** ainsi que pour les **Maisons de Quartier** et des **restaurants sociaux de la commune d'Anderlecht**.

(5) Préparation et livraison du potage pour les **Cliniques Universitaires Saint-Luc** (en portionnement individuel et en vrac) qui a pris fin en décembre 2020, régénération des repas à destination des **milieux d'accueil (Jette)**.

1. Service à destination des Maisons de Repos et de Soins

Depuis 2018, une diététicienne est présente une fois par semaine sur chacune des maisons de repos du CPAS de Bruxelles et d'Evere afin d'assurer le suivi alimentaire des résidents. A noter que durant la crise sanitaire les visites ont été suspendues.

Sur les maisons de repos du CPAS d'Anderlecht et Jette, un diététicien est présent chaque jour.

Au niveau alimentaire :

Nous proposons une approche diététique comprenant les contraintes diététiques (diabétique, ...) et des textures spécifiques (mou, moulu, ...) ;

Nous maintenons l'offre de la « carte » pour le second menu avec changement mensuel ;

Nous avons poursuivi l'activité « animation », d'une manière moins fréquente vu la situation sanitaire, à destination des Maisons de Repos.

Nos destinataires :



- Résidence Sainte-Gertrude
- Résidence des Ursulines
- Résidence G-Heysel
- Résidence des Eglantines
- Maison Vésale
- Centre du jour Delta

- Home Roger Decamps
- Restaurant Stukkens
- Restaurant du Home

- Home Vanhellemont
- Centre du Jour Soleil d'Automne

- Home Centre IRIS

Le service en chiffres

Durant l'année 2020, 329.439 Journées Alimentaires ou « J.A. » ont été préparées, portionnées et livrées pour les résidents des maisons de repos, contre 356.013* Journées Alimentaires en 2019.

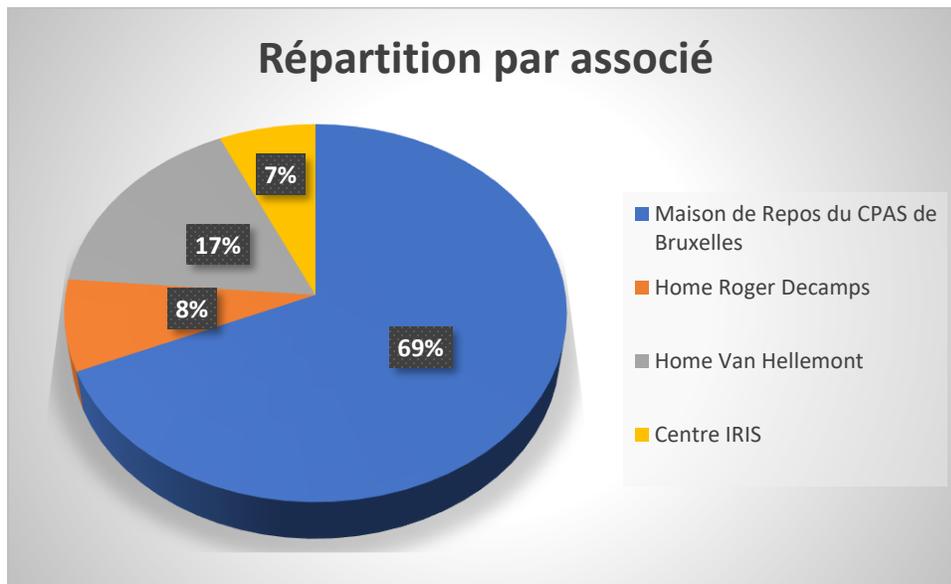
* En comparaison avec le rapport 2019 (355.384 JA en 2019), nous avons pris en compte les repas personnel pour le Home Roger Descamps et des notes de crédit émises pour le Centre Iris.

Le volume de Journées Alimentaires a diminué de 7,46 %.

La répartition entre les établissements peut être faite comme suit :

CPAS - Maisons de Repos	2019	2020	Évolution 2020/2019 en nbre JA	Évolution 2020/2019 en %
Résidence des Églantines	64.516	58.612	-5.904	-9,15%
Aux Ursulines	43.932	40.113	-3.819	-8,69%
Centre Heysel-G. Brugmann	42.021	43.811	1.790	4,26%
Résidence Sainte-Gertrude	50.748	49.828	-920	-1,81%
Maison Vésale	35.902	33.461	-2.441	-6,80%
<i>Sous-Total Maisons de Repos du CPAS de Bruxelles</i>	<i>237.119</i>	<i>225.825</i>	<i>-11.294</i>	<i>-4,76%</i>
Home Roger Decamps	27.122	25.672	-1.450	-5,35%
Home Van Hellemont	63.436	55.465	-7.971	-12,57%
Centre IRIS	28.336	22.477	-5.859	-20,68%
TOTAL GENERAL :	356.013	329.439	-26.574	-7,46%

La moyenne journalière en 2020 s'est élevée à 903 J.A., contre 975 J.A. en 2019.



Au niveau des activités à destination des maisons de repos, nous constatons pour le CPAS :

- de la **Ville de Bruxelles** que le volume global sur les activités diminue de 4,76% (-1,37% en 2019). La diminution la plus marquante s'observe à la Résidence Eglantines (-9,15%).

Au niveau des prestations au Centre Heysel, nous constatons une augmentation de l'activité (4,26%).

- d'**Evere** (Home Roger Decamps), une diminution de l'activité de 5,35 % (en 2019 baisse de 5,55%);
- d'**Anderlecht** (Home Van Hellemont), une diminution de l'activité de 12,57 % (en 2019, baisse de 1,68%) ;
- de **Jette** (Centre Iris), une forte baisse de l'activité de 20,68 % (en 2019, baisse de 6,6%). Les diminutions plus importantes portent sur les mois d'avril à août avec une perte de 4.164 JA.

Cette diminution provient principalement de la crise sanitaire et de l'impossibilité de pouvoir prendre en charge de nouveaux résidents.

À ces activités, il y a également lieu d'ajouter les prestations suivantes :

- Centre de jour Delta (CPAS de Bruxelles) :
2.440 repas du midi en 2020, contre 3.957 repas en 2019 ;
- Centre de Jour Le Soleil d'Automne (à partir du Home Van Hellemont) : 1.325 repas du midi en 2020 contre 3.501 repas en 2019 ;
- Resto Stuckens et Home 1.697 repas (uniquement le midi) contre 3.306 en 2019. Le restaurant Stuckens a été fermé les mois d'avril, mai, novembre et décembre 2020.

2. Service à destination des hôpitaux

Une nouvelle offre alimentaire est en cours. Le petit-déjeuner a été revu avec une orientation moins diététique et plus plaisir.

Au niveau du souper, nous avons abandonné les assiettes à usage unique et passé en vaisselles "porcelaines". Les couverts sont emballés dans les serviettes en lieu et place du film plastique.

Les menus sont proposés par cycle de quatre semaines et sont renouvelés deux fois par an : le cycle « Automne-Hiver » (de mi-octobre à mi-avril) et le cycle « Printemps-Été » (de mi-avril à mi-octobre) et ce, en concertation avec les équipes diététiques hospitalières lors des différents Comités de Restauration.

Notons que l'offre alimentaire proposée sur le CHU Saint-Pierre, site César de Paepe, correspond au menu MRS et ce à la demande de la direction du CHU Saint-Pierre.

Les établissements délivrés sont :

- Site Horta de l'hôpital Brugmann
- Site Brien de l'hôpital Brugmann
- Site Astrid de l'hôpital Brugmann
- L'Hôpital Saint-Pierre, site Porte de Hal
- L'Hôpital Saint-Pierre, site César de Paepe (C.D.P.)
- L'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola (H.U.D.E.R.F.)
- L'Institut Jules Bordet
- Le Centre de Traumatologie et de Réadaptation (C.T.R.)

Activités annexes :

- Dotations diverses pour les unités et services des différents hôpitaux
- Collations (pains et sandwiches) pour les plaines de vacances de Jette
- Portage à domicile à destination de la Ville de Bruxelles et des bénéficiaires des CPAS d'Anderlecht, Jette et Evere
- Potage à destination des Cliniques Universitaires Saint-Luc (fin des prestations en décembre 2020)
- Restaurants Sociaux d'Anderlecht

Le service en chiffres

Durant l'année 2020, 440.357 Journées Alimentaires ont été préparées, portionnées et livrées contre 514.466* en 2019, soit une réduction du volume de 14 % par rapport à 2019.

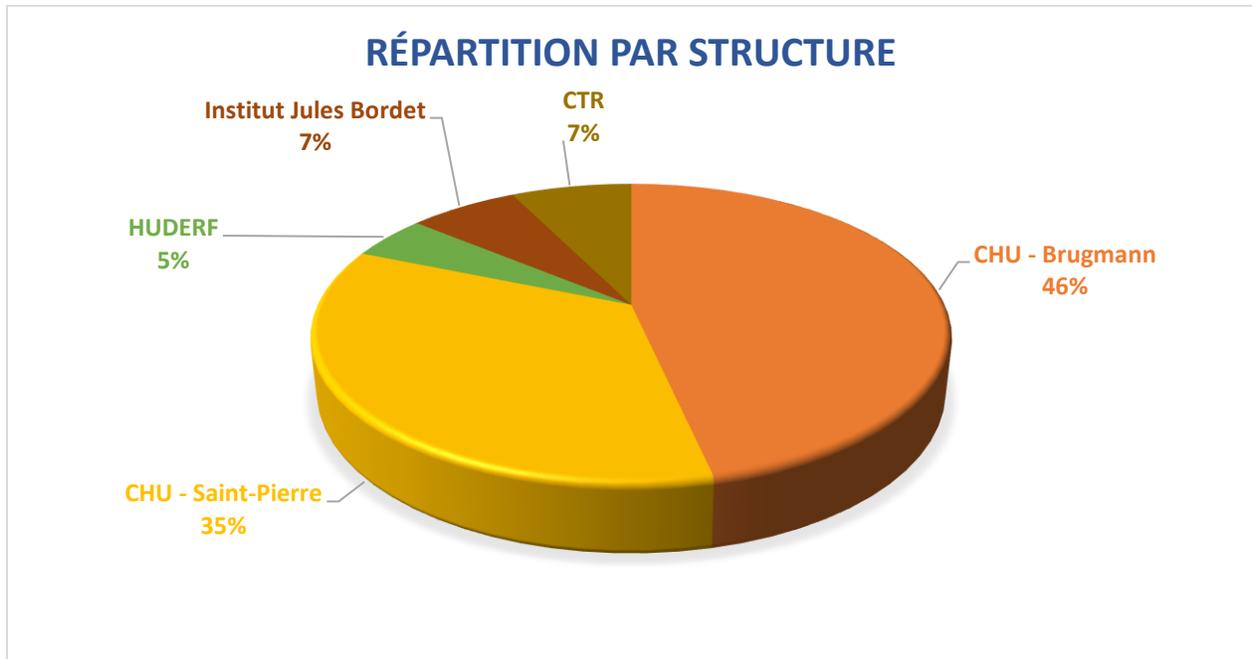
** En comparaison avec le rapport 2019 (514.214 JA), nous avons rectifié une inversion de données entre Brien et Astrid et une erreur de calcul pour le CHU Saint-Pierre.*

La répartition entre les différents sites est la suivante :

Hôpitaux (J.A.)	2019	2020	Évolution 2020/2019 en nbre JA	Évolution 2020/2019 en %
CHU - Brugmann (site Horta)	162.956	137.884	-25.072	-15,39%
CHU - Brugmann (site Brien)	45.926	34.349	-11.577	-25,21%
CHU - Brugmann (site Astrid)	33.787	30.425	-3.362	-9,95%
CHU - Saint-Pierre (site Porte de Hal)	130.693	111.209	-19.484	-14,91%
CHU - Saint-Pierre (site César de Paepe)	49.314	39.950	-9.364	-18,99%
HUDERF	22.034	20.757	-1.277	-5,80%
Institut Jules Bordet	37.708	33.873	-3.835	-10,17%
CTR	32.048	31.910	-138	-0,43%
TOTAL :	514.466	440.357	-74.109	-14,41%

La moyenne journalière en 2020 s'est élevée à 1.206 J.A. contre 1.409 J.A. en 2019.

Nous avons perdu 74.109 J.A. en 2020 dont 40.011 J.A. sur les sites du CHU Brugmann et 28.848 sur les sites du CHU Saint-Pierre. Cette baisse importante s'explique par la crise sanitaire et les mesures prises au sein des hôpitaux.



Nous avons également poursuivi les activités annexes suivantes :

Destinataires	2019	2020	Évolution 2020/2019
Potage Saint Luc – cups (fin de la prestation en décembre 2020)	268.948	239.450	-10,97%
Potage Saint Luc - poches de 5l (fin de la prestation en décembre 2020)	306		-100,00%

Restaurants sociaux d'Anderlecht	2019	2020	Évolution 2020/2019
	36.489	15.599	-8,22%
Restaurants sociaux d'Anderlecht en portage à domicile	0	17.892	

Les repas des bénéficiaires des restaurants sociaux ont été portés à domicile d'avril à septembre en raison des normes sanitaires liées à la COVID.

Vu la situation sanitaire, les restaurants sociaux d'Anderlecht ont été fermés. Une partie des bénéficiaires ont pu recevoir les repas à domicile et ce, par l'ajout d'une tournée supplémentaire que nous avons mise en place.

Portage à domicile bénéficiaires du :	2019	2020	Évolution 2020/2019
CPAS de Bruxelles par l'intermédiaire des Maisons de quartier	12.391	11.882	-4,11%
CPAS de Jette	21.419	21.360	-0,28%
CPAS d'Evere	4.415	10.460	136,92%
CPAS d'Anderlecht	18.984	19.781	4,20%
TOTAL	57.209	63.483	10,97%

Service Restaurant à destination du personnel de Saint-Pierre :

Restaurant Hospitalier (en chiffre d'affaires)	2019	2020
Saint-Pierre	243.900,26 €	245.352,35 €

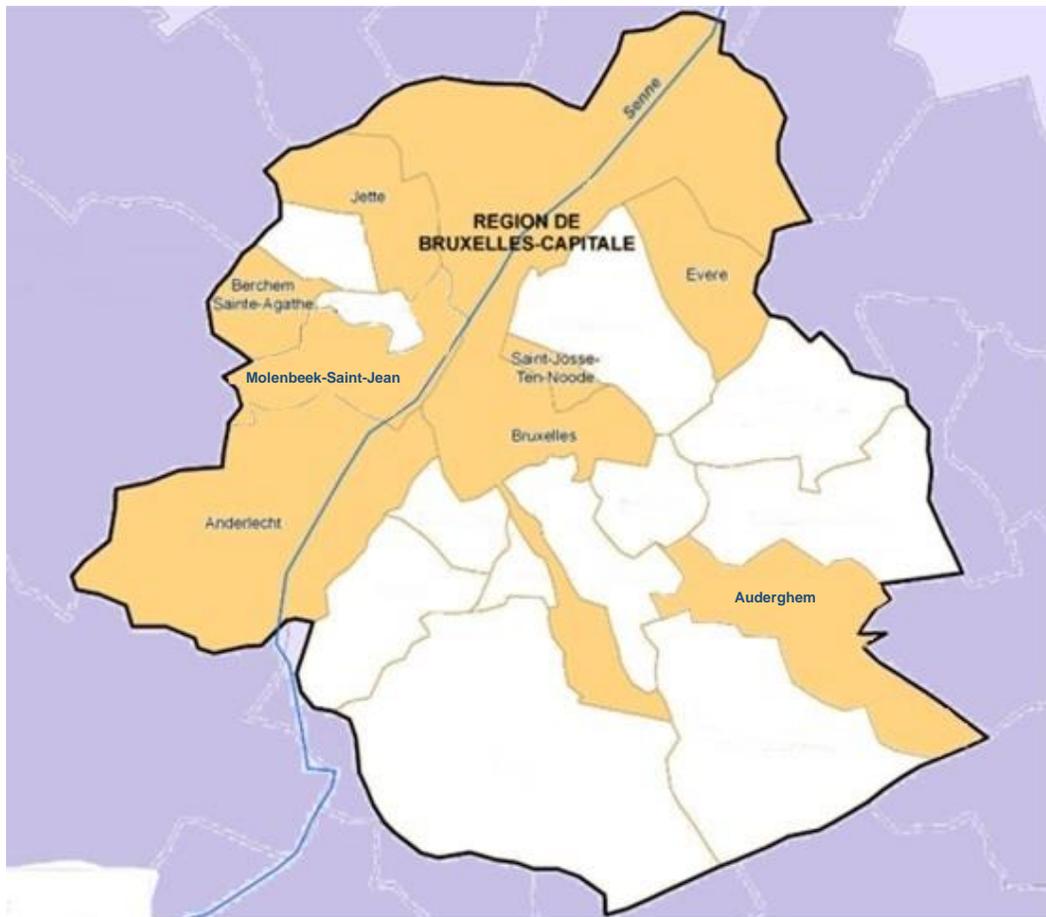
B. Département “Enfance et Hors Foyer”

L'activité principale de la cuisine centrale de Haren est destinée au scolaire à cela s'ajoute la préparation de repas à destination des crèches. Comme nous pourrons le voir dans le rapport, nous avons une perte d'activité au niveau scolaire de plus de 42 % par rapport à 2019.

L'activité scolaire couvre 42% du territoire de la Région bruxelloise.

Nous avons ouvert la cuisine d'Anderlecht en décembre 2020 avec la préparation de repas à destination des crèches en utilisant des gastronormes (bacs en inox) en lieu et place des barquettes à usage unique.

Associés bénéficiant des prestations :



Exemple de menus distribués aux parents :

MENUS MARS 2020



SUPER GROON



Nouvel album
Bon appétit !

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELE KEUKENS
Rue Arthur Maes 129, 1130 Bruxelles
Tél. 02/545.13.87
www.lescuisinesbruxelloises.be

LUNDI 02.03.20	MARDI 03.02.20	MERCREDI 04.03.20	JEUDI 05.03.20	VENREDI 06.03.20
Potage oseille Bouf d'agneau MSC Frites confit médian Fruit	Potage aux légumes** Saumon Coulis d'haricots blancs Potée pain Yaourt nature entier	Potage tomate Filet de poulet Coulis de potiron Chou-fleur Pommes de terre nature Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Potage chicou? Bœuf bourguignon Pommes de terre nature Riz Fudge vanille	Potage épinars Délicieux Coulis de patate Duo de carottes au thym Pommes de terre nature Fruit
LUNDI 09.03.20	MARDI 10.03.20	MERCREDI 11.03.20	JEUDI 12.03.20	VENREDI 13.03.20
Potage pain Blanquette de veau aux petits légumes Riz Miel servie aux fruits	Potage champignons Escalope de dinde Coulis de chou-fleur Haricots verts Pommes de terre nature Fruit	RECETTE DE SAISON Potage pain Magrettes de porc Chou-fleur Coulis de patate Compote de pommes Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Potage Parmesan Sauce de légumes Haricots verts Frites Fruit	Potage pain Coulis de patate Champignons à la crème Pommes de terre nature Biscuit au sucre
LUNDI 16.03.20	MARDI 17.03.20	MERCREDI 18.03.20	JEUDI 19.03.20	VENREDI 20.03.20
Potage aux légumes** Rillettes de porc Coulis de potiron Escalope Pommes de terre nature Fruit	Potage carotte Navarin Sauce hollandaise Saumon Riz au lait	Potage pain Filet de bœuf Coulis de haricots blancs Merguez de légumes Pommes de terre nature Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Potage courgettes Haricots rouges Bouillottes Yaourt dressé aux fruits	Potage tomate Filet de bœuf Coulis de patate Potée pain Fruit
LUNDI 23.03.20	MARDI 24.03.20	MERCREDI 25.03.20	JEUDI 26.03.20	VENREDI 27.03.20
Potage épinards Hamburger de veau Coulis de chou-fleur Frites Pommes de terre nature Biscuit au sucre Fruit	Potage pain Escalope de dinde Coulis de patate Frites Fruit	PLAT TRADITIONNEL GREC Potage pain Yaourt d'agneau Frites Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Potage pain Lentilles à la bouillotte Riz Fruit	Potage bœuf Haricots Coulis de carottes Frites Biscuit au sucre
LUNDI 30.03.20	MARDI 31.03.20			
JOURNÉE BIO Potage chou-fleur Filet de poulet Coulis de carottes Pommes de terre nature Fruit	Potage pain Bœuf à la provençale Saumon Potage pain	Attention, nouvelle liste d'allergènes au verso		

Légende :
 FT = Farfrotte
 LC = liaison chaude
 LF = liaison froide
 MSC = pêche durable
 *Tous en gras = fruits & légumes de saison
 ** adapté sans viande de porc
 * carotte, oignon, haricots, chou-fleur, petits pois, porreau, oignon

Des modifications peuvent intervenir dans les menus proposés. Nous restons attentifs à vos remarques et suggestions. Pour connaître les allergènes présents dans nos menus, une numérotation est indiquée à côté des menus, sa signification étant reprise au verso.

50% au minimum par entrée de la valeur biométrique des produits, hors viande et poisson, provenant de l'élevage biologique (SE BIO 001)

DUPUIS
 Bruxelles - St-Engelbert Dupuis, 2020

MENUS OCTOBRE 2020



LES SŒURS GRÉMILLET



Nouvel album
Bon appétit !

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELE KEUKENS
Rue Arthur Maes 129, 1130 Bruxelles
Tél. 02/545.13.87
www.lescuisinesbruxelloises.be

LUNDI 05.10.20	MARDI 06.10.20	MERCREDI 07.10.20	JEUDI 01.10.20	VENREDI 02.10.20
Potage Navets Rôti de dinde Haricots princesses Pommes nature Produit laitier	Potage Epinars Bouf aux légumes de saison Riz Fruit	Potage Parmesan Saute de veau Coulis haricots blancs Compote mûre pain Purée Produit laitier	MENU VÉGÉTARIEN Potage Champignons Haricots rouges à l'indienne au quorn Bouillottes Produit laitier	Potage Petros Filet de saumon MSC Provençale de légumes Frites coulis haricots Fruit
LUNDI 12.10.20	MARDI 13.10.20	MERCREDI 14.10.20	JEUDI 08.10.20	VENREDI 09.10.20
FÊTE NATIONALE ESPAGNOLE Potage aux légumes Paella aux petits légumes Produit Fruit	Potage Pain Escalope de veau Coulis de patate Frites Fruit	Potage Céleri-raves Eclairage d'agneau Coulis de patate Petits pois à la française Croquettes Pommes Duchesse Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Potage Tomates Couscous végétarien au tofu Semoule Fruit	Potage Carottes Filet de veau Coulis de chou-fleur Epinars au beurre Pommes nature Produit laitier
LUNDI 19.10.20	MARDI 20.10.20	MERCREDI 21.10.20	JEUDI 15.10.20	VENREDI 16.10.20
Potage Pain Escalope de veau aux petits légumes Purée Fruit	Potage Pain Boulettes de bœuf Sauce tomate Frites Produit laitier	Potage Courgettes Bouffes blanc Sauce de volaille Sauce de patate Choux rouges aux pommes Purée Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Potage Tomates Vot au vent de tempère aux champignons Riz Produit laitier	Potage Bœuf Filet de veau Champignons à la crème Purée Fruit
LUNDI 26.10.20	MARDI 27.10.20	MERCREDI 28.10.20	JEUDI 22.10.20	VENREDI 23.10.20
Potage Champignons Blanquette de veau aux petits légumes Purée Produit laitier	Potage Carottes Filet de veau Coulis de chou-fleur Courgettes sautées à l'ail Pommes nature Fruit	Potage Epinars Hamburger d'agneau Coulis d'haricots blancs Duo de carottes au thym Croquettes Pommes Duchesse Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Potage Chou-fleur Fatafel végétarien à la sauce tomate Riz Fruit	Potage Dignons Filet de Cabillaud MSC Coulis de carottes Potée aux Petros Fruit
LUNDI 26.10.20	MARDI 27.10.20	MERCREDI 28.10.20	JEUDI 29.10.20	VENREDI 30.10.20
			MENU HALLOWEEN Potage Cerfeuil Fish stick MSC Potée de Petros Dessert spécial halloween	

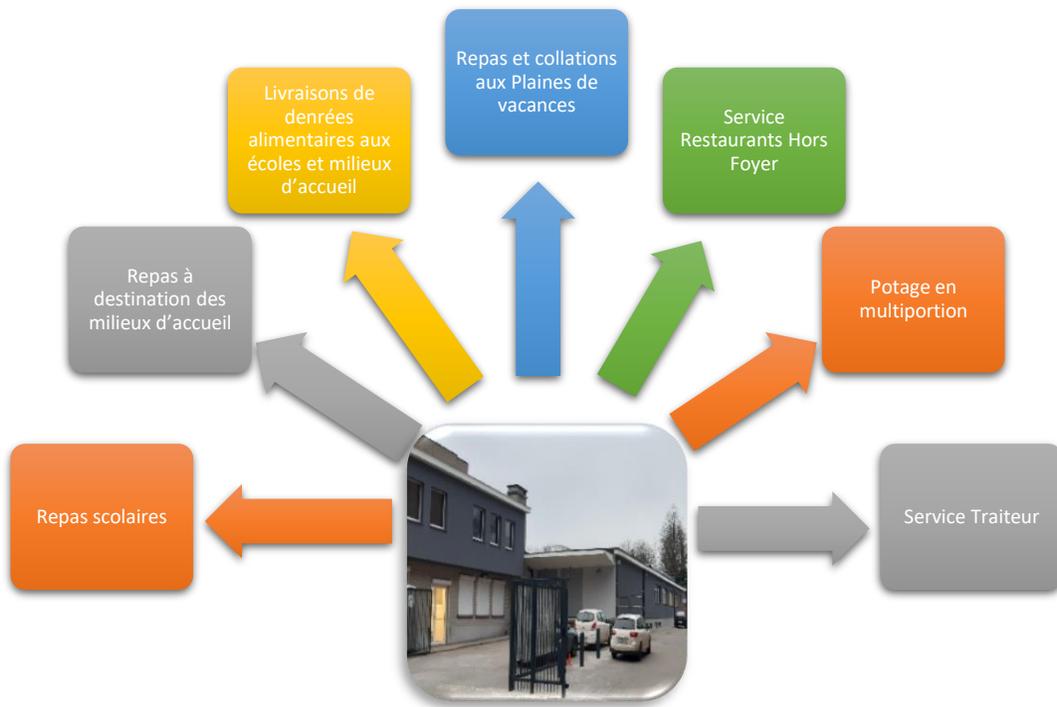
Légende :
 FT = Farfrotte
 LC = liaison chaude
 LF = liaison froide
 MSC = pêche durable
 *Tous en gras = fruits & légumes de saison
 ** adapté sans viande de porc

Des modifications peuvent intervenir dans les menus proposés. Nous restons attentifs à vos remarques et suggestions. Pour connaître les allergènes présents dans nos menus, une numérotation est indiquée à côté des menus, sa signification étant reprise au verso.

50% au minimum par entrée de la valeur biométrique des produits, hors viande et poisson, provenant de l'élevage biologique (SE BIO 001)

DUPUIS
 Bruxelles - St-Engelbert Dupuis, 2020

Le département Enfance et Hors Foyer est réparti en plusieurs services :



1. Service à destination des écoles

L'activité principale du site de Haren est la préparation et la livraison du repas du midi aux écoles communales et libres situées sur le territoire de la Ville de Bruxelles mais aussi aux écoles des communes de Saint-Josse-ten-Noode (et libre), Evere, Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Anderlecht et Auderghem. Vu la situation sanitaire, la prestation à destination des écoles de la commune de Molenbeek-Saint-Jean a débuté en janvier 2021.

Durant l'année 2020, l'équipe de notre cuisine centrale scolaire a préparé 742.438 repas à destination des enfants des écoles contre 1.283.459 en 2019.



Le système d'encaissement du prix du repas auprès des parents est assuré par l'Association pour l'ensemble des communes et une majorité des écoles libres.

L'activité du service ne s'arrête pas uniquement à la prestation du repas puisque les écoles commandent aussi les collations du matin et de l'après-midi. Cette activité a aussi fortement diminué.

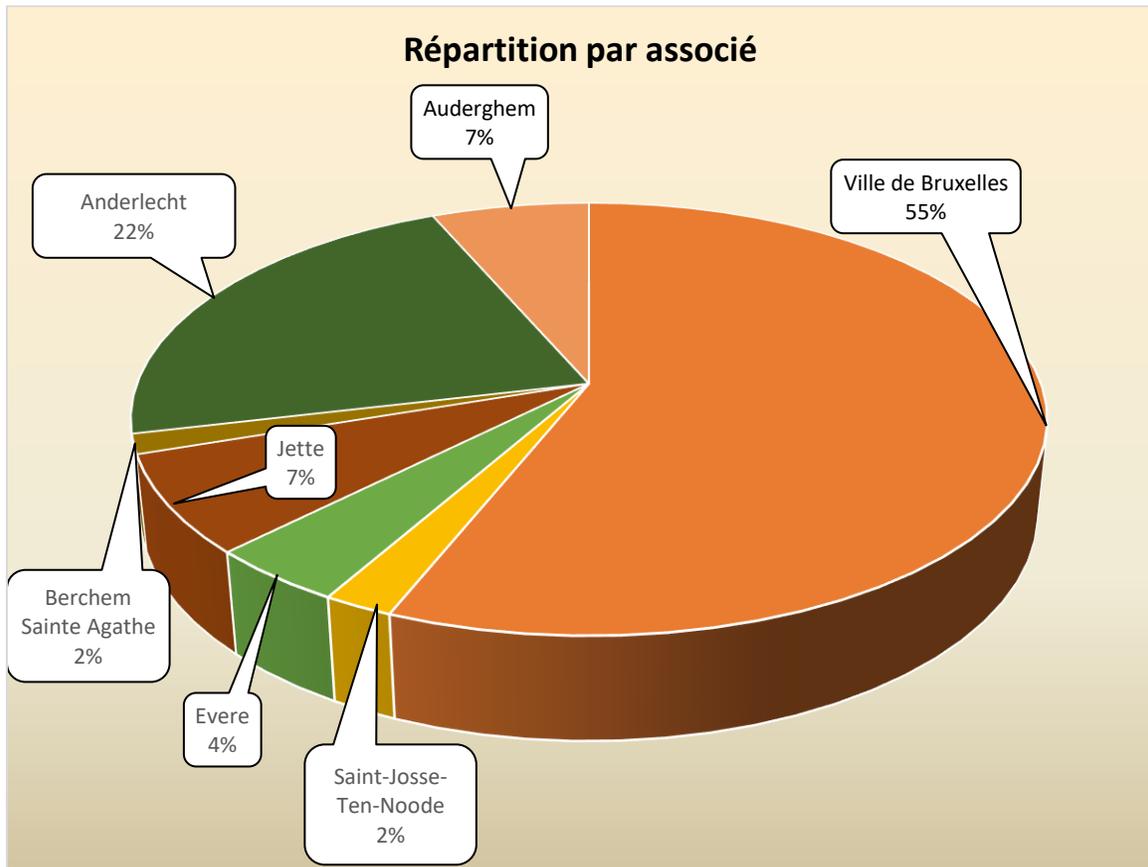
Par ailleurs, depuis 2011, nous proposons le « **Potage pour tous** » dans les écoles de la Ville de Bruxelles, sections primaire et maternelle, en liaison froide, distribué durant la « pause de dix heures » en période hivernale (du 6 janvier au 20 février 2020). Malheureusement la crise sanitaire n'a pas permis de réactiver le projet en fin d'année 2020.

Le Service en chiffres

Durant l'année 2020, 742.438 repas ont été fournis aux différentes écoles contre 1.283.459 en 2019. Ci-dessous, le détail du volume de repas par commune :

	VILLE DE BRUXELLES		SAINT-JOSSE-TEN-NOODE		EVERE		JETTE		BERCHEM-SAINTE-AGATHE		ANDERLECHT		AUDERGHEM		TOTAL	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Volume repas	416.475	699.650	15.852	31.188	31.593	50.154	54.617	117.902	10.962	41.609	164.616	258.320	48.323	84.636	742.438	1.283.459
Nombre de jours de livraison	106	165	107	167	107	165	82	166	44	166	106	167	105	167		
Moyenne journalière	3.928	4.240	148	187	295	304	666	710	249	251	1.553	1547	462	507	7.301	7.746

Répartition du volume par associé :



Les mesures sanitaires prises tout au long de l'année 2020 ont fortement perturbé la livraison des repas scolaires. Suite au confinement, l'activité des repas scolaires a été stoppée de mars à juin 2020. De septembre à décembre, certaines écoles ou classes ont été fermées. Nous avons dû modifier l'offre en lunch-box et les vacances d'automne ont été prolongées d'une semaine. A cela s'ajoutent des fermetures d'école, section ou classe suite à des cas "Covid".

La commune de Jette n'a pas repris le service après les vacances d'automne et la commune de Berchem Sainte-Agathe n'a pas adhéré au service depuis la reprise de l'année scolaire 2020-2021.

❖ Écoles sur le territoire de la Ville de Bruxelles

Durant l'année 2020, 416.475 repas ont été fournis aux écoles contre 699.650 en 2019.

Au niveau des repas à destination des écoles de la Ville de Bruxelles et du réseau libre situé sur le territoire de la Ville, des tarifications spécifiques, allant jusqu'à la gratuité, sont d'application grâce à l'intervention de la Ville de Bruxelles et de son CPAS.

Depuis juin 2019, deux écoles maternelles, Tivoli et Eburons ont adhéré au projet gratuité de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles ont rejoint les autres établissements de section maternelle de la Ville de Bruxelles (Éclusier Cogge, Léopold I^{er}, Canal, Émile André, Baron Steens, Heliport, Christian Merveille) déjà engagés dans le projet.

Comme expliqué en introduction, la crise sanitaire a eu un impact important sur les volumes. Les écoles de la Ville de Bruxelles sont en baisse de 38,7% et les écoles libres sont en baisse de 67,1%.

En partie III, l'activité du service social commente la situation des tarifications.

Volume de repas par tarification (écoles communales et libres) :

		Nombre de Repas		
		2020	2019	Evolution
Tarification	Adulte	758	2.222	-65,9%
	Tarif Plein	232.253	388.391	-40,2%
	Famille Nombreuse	43.216	87.914	-50,8%
	Tarif Réduit	3.770	8.457	-55,4%
	Tarif minimum	5.204	9.748	-46,6%
	Gratuité	59.319	97.253	-39,0%
	Gratuité Fwb	71.955	106.064	-32,2%
	TOTAL	416.475	699.650	-40,5%
	Nombre de jours	106	165	-35,8%
	Moyenne par jour	3.929	4.240	-7,3%

❖ **Écoles « Ville de Bruxelles »**

Durant l'année 2020, 401.796 repas ont été fournis aux écoles de la Ville de Bruxelles contre 655.090 en 2019, soit une diminution de volume de 38,7 %. La moyenne journalière passant de 3.791 repas en 2020 contre 3.970 repas en 2019, avec un nombre de journées livrées de 106 jours contre 165 en 2019.

La prestation à destination de la Haute École Francisco Ferrer n'est pas intégrée dans le présent chapitre mais bénéficie d'une tarification spécifique.

La livraison des repas est arrêtée depuis le 16 mars 2020, suite à la décision du Conseil national de Sécurité de suspendre les cours dans les établissements scolaires. Aucun repas n'a été livré jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

A la rentrée scolaire 2020-2021, toutes les écoles ont repris des repas chauds.

A partir du 16 novembre, les écoles maternelles francophones et les écoles néerlandophones reprennent les repas chauds. Les écoles primaires francophones, quant à elles, prennent les lunch-boxes en lieu et place des repas chauds.

Répartition par section :

	Nombre de Repas		
	2020	2019	Evolution
Maternelle	197.300	310.334	-36,4%
Primaire	201.340	336.775	-40,2%
Secondaire	2.398	5.759	-58,4%
Adulte	758	2.222	-65,9%
TOTAL:	401.796	655.090	-38,7%
Nombre de jours	106	165	-35,8%
Moyenne par jour	3.791	3.970	-4,5%

Répartition par tarification :

		Nombre de Repas		
		2020	2019	Evolution
Tarification	Adulte	758	2.222	-65,9%
	Tarif Plein	222.900	360.197	-38,1%
	Famille Nombreuse	41.795	84.610	-50,6%
	Tarif Réduit	3.631	7.725	-53,0%
	Tarif minimum	4.978	9.143	-45,6%
	Gratuité	55.779	85.129	-34,5%
	Gratuité Fwb	71.955	106.064	-32,2%
	TOTAL:	401.796	655.090	-38,7%
Nombre de jours	106	165	-35,8%	
Moyenne par jour	3.791	3.970	-4,5%	

❖ **Écoles du réseau libre sur le territoire de la Ville de Bruxelles**

Établissements scolaires du réseau libre sur le territoire de la Ville de Bruxelles :

Écoles - Libre				
Encaissement	<u>Écoles FR</u>	CP	Commune	Liaison
Par l'école	L'école de l'Enfant Jésus	1000	BRUXELLES	LCH
Par l'école	École Magellan uniquement soupe	1000	BRUXELLES	LCH
Par l'école	La Retraite du Sacré-Cœur	1000	BRUXELLES	LCH
Par LCB	Institut Saint-Louis 2	1000	BRUXELLES	LCH
Par LCB	Institut Saint-Roch	1000	BRUXELLES	LF
Par l'école	Institut Saint-Thomas uniquement soupe	1000	BRUXELLES	LCH
Encaissement	<u>École NL</u>	CP	Commune	Liaison
Par l'école	Kristus koning assumpta	1120	BRUXELLES	LCH

Institut Regina Pacis (2 implantations) : Arrêt des prestations depuis septembre 2020

Un total de 14.679 repas ont été fournis en 2020 aux écoles du réseau libre sur le territoire de la Ville de Bruxelles contre 44.560 en 2019, soit une diminution de 67,1 %.

Répartition par section :

		Nombre de Repas		
		2020	2019	Evolution
Section	Maternelle	6.436	19.190	-66,5%
	Primaire	8.243	25.370	-67,5%
	Adulte	0	0	0,0%
	TOTAL	14.679	44.560	-67,1%
	Nombre de jours	106	165	-35,8%
	Moyenne par jour	138	270	-48,7%

Répartition par tarification :

		Nombre de Repas		
		2020	2019	Evolution
Tarification	Adulte	0	0	0,0%
	Tarif Plein	9.353	27.918	-66,5%
	Famille Nombreuse	1.421	3.181	-55,3%
	Tarif Réduit	139	732	-81,0%
	Tarif minimum	226	605	-62,6%
	Gratuité	3.540	12.124	-70,8%
	TOTAL	14.679	44.560	-67,1%
	Nombre de jours	106	165	-35,8%
	Moyenne par jour	138	270	-48,7%

❖ **Écoles de la commune de Saint-Josse-ten-Noode**

En 2020, nous avons livré au niveau des écoles communales 12.358 repas contre 28.299 repas en 2019 soit une baisse de plus de 56 % de l'activité.

Etablissements SJTN	2020		2019		Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (107)	Volume total	Moyenne Jour (168)	Par an	Par jour (moyenne)
Ecole Arc-en-Ciel (mat+prim)	900	8	2.449	15	-63,25%	-45,12%
Ecole Henri Frick (mat+prim)	2.062	19	3.780	23	-45,45%	-15,56%
Ecole Joseph Delclef (mat+prim)	3.885	36	8.017	48	-51,54%	-24,56%
Ecole la Nouvelle Ecole	2.990	28	6.779	40	-55,89%	-30,61%
Ecole les Tournesols (mat+prim)	615	6	1.194	7	-48,49%	-15,58%
School Sint-Joost-aan-Zee (kleuter+lager)	1.906	18	6.080	36	-68,65%	-50,26%
TOTAL :	12.358	115	28.299	168	-56,33%	-31,73%

Etablissement Libre SJTN	2020		2019		Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (107)	Volume total	Moyenne Jour (168)	Par an	Par jour (moyenne)
Institut Saint Louis 3 *	3.494	33	2.889	17	20,94%	89,89%
TOTAL :	3.494	33	2.889	17	20,94%	89,89%

* La livraison des repas à l'institut Saint Louis 3 a débuté en septembre 2019

La livraison des repas est arrêtée depuis le 16 mars 2020, suite à la décision du Conseil national de Sécurité de suspendre les cours dans les établissements scolaires. Aucun repas n'a été livré jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

A la rentrée scolaire 2020-2021, seules les écoles francophones ont repris des repas chauds.

A partir du 16 novembre, les écoles maternelles francophones ont repris les repas chauds. Du côté des écoles primaires francophones, les lunch-boxes sont prestés à partir du 19 novembre.

Notons que nous comptabilisons 107 jours de prestation contre 168 en 2019.

❖ **Écoles de la commune d'Evere**

En 2020, nous avons livré 31.593 repas contre 50.154 en 2019, soit une baisse de 37 % de l'activité.

Situation par établissement :

Établissements Evere	2020		2019		Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (107)	Volume total	Moyenne Jour (165)	Par an	Par jour (moyenne)
L'Aubier (mat+prim)	4.897	46	10.199	62	-51,99%	-25,58%
Clair Vivre Germinal (mat+prim)	6.628	62	10.375	63	-36,12%	-1,40%
Clair Vivre centre (mat+prim)	7.107	66	13.614	83	-47,80%	-20,01%
Everheide	6.658	62	9.359	57	-28,86%	9,31%
La source (mat+prim)	2.083	20	6.187	37	-66,33%	-46,66%
Ecole Marie-Popelin *	4.220	39	420	3	904,76%	1432,14%
TOTAL :	31.593	295	50.154	304	-37,01%	-2,95%

* L'école Marie-Popelin a commencé en décembre 2019

La livraison des repas est arrêtée depuis le 16 mars 2020, suite à la décision du Conseil national de Sécurité de suspendre les cours dans les établissements scolaires. Aucun repas n'a été livré jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

La livraison est reprise à la rentrée 2020-2021 jusqu'au 30 octobre.

A partir du 16 novembre, seule l'école néerlandophone Everheide et les écoles maternelles francophones reprennent les repas chauds. Les écoles primaires francophones ne prennent ni de repas chaud ni de lunch-box.

Notons que nous comptabilisons 107 jours de prestation contre 165 en 2019.

❖ Écoles de la commune de Jette

En 2020, nous avons livré au niveau des écoles communales 54.617 repas contre 117.902 en 2019, soit une baisse de plus de 53 % de l'activité.

La livraison des repas a été arrêtée le 16 mars 2020 pour les écoles francophones et néerlandophones, suite à la décision du Conseil national de Sécurité de suspendre les cours dans les établissements scolaires. Aucun repas n'a été livré jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

La livraison des repas a été reprise en septembre, à la rentrée de l'année scolaire 2020-2021 jusqu'au 30 octobre. Néanmoins, tous les repas sont annulés depuis le 16 novembre 2020, suite à la décision de la cellule de sécurité « enseignement communal » de Jette.

Notons que nous comptabilisons 82 jours de prestation contre 166 en 2019.

Situation par établissement :

Les repas sont livrés en liaison chaude sur l'ensemble des établissements.

Etablissements Jette	2020		2019		Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (82)	Volume total	Moyenne Jour (166)	Par an	Par jour (moyenne)
Maternelle Aurore	4.546	55	11.752	71	-61,32%	-21,69%
Primaire Aurore	7.104	87	14.549	88	-51,17%	-1,15%
Maternelle Jacques Brel	1.874	23	3.141	19	-40,34%	20,78%
Primaire Jacques Brel	2.292	28	6.131	37	-62,62%	-24,32%
Ecole Maternelle Clarté Simone Blangchard	1.620	20	3.397	20	-52,31%	-3,46%
Maternelle de l'Arbre Ballon	0	0	1.191	7	-100,00%	-100,00%
Maternelle Arbre Ballon-Florair	1.137	14	2.535	15	-55,15%	-9,20%
Maternelle Arbre Ballon-Dielegem	3.247	40	7.237	44	-55,13%	-9,17%
Maternelle Arbre Ballon-Les chatons	1.865	23	3.614	22	-48,40%	4,47%
Primaire Arbre Ballon	8.701	106	17.875	108	-51,32%	-1,46%
Kleuter Poelbos	2.487	30	6.346	38	-60,81%	-20,66%

Lager Poelbos	3.968	48	8.888	54	-55,36%	-9,62%
Enseignement Spécial du Champ Des Tournesols	1.042	13	1.817	11	-42,65%	16,09%
Maternelle Van Asbroeck	1.984	24	4.833	29	-58,95%	-16,90%
Primaire Van Asbroeck	1.954	24	5.412	33	-63,90%	-26,91%
Kleuter Van Asbroeck	909	11	1.945	12	-53,26%	-5,39%
Kleuter Van Asbroeck "Blangchard"	1.170	14	2.121	13	-44,84%	11,67%
Lager Van A sbroeck	1.506	18	2.735	16	-44,94%	11,47%
Kleuter Vande Borne	381	5	791	5	-51,83%	-2,49%
Kleuter Vande Borne-Florair	572	7	1.259	8	-54,57%	-8,03%
Kleuter Vande Borne-Dageraad	1.200	15	2.625	16	-54,29%	-7,46%
Kleuter Vande Borne-Dielegem	445	5	1.298	8	-65,72%	-30,60%
Lager Vande Borne	560	7	1.127	7	-50,31%	0,59%
Ecole Maternelle Van Helmont	2.913	36	5.283	32	-44,86%	11,62%
Ecole Primaire Van Helmont	1.140	14	0	0		
TOTAL :	54.617	666	117.902	710	-53,68%	-6,22%

❖ Écoles de la commune de Berchem-Sainte-Agathe

En 2020, le volume repas est passé à 10.962 contre 41.609 en 2019, soit une baisse de plus de 73 % de l'activité.

La livraison des repas est arrêtée depuis le 16 mars 2020, suite à la décision du Conseil national de Sécurité de suspendre les cours dans les établissements scolaires. Aucun repas n'a été livré jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020, ni à la rentrée scolaire 2020-2021.

Notons que nous comptabilisons 44 jours de prestation contre 166 en 2019.

Situation par établissement :

Etablissements Berchem	2020		2019		Evolution	
	<i>Volume total</i>	<i>Moyenne Jour (44)</i>	<i>Volume total</i>	<i>Moyenne Jour (166)</i>	<i>Par an</i>	<i>Par jour (moyenne)</i>
Maternelle 7 étoiles	3.540	80	12.395	75	-71,44%	7,14%
Primaire Les Glycines	1.612	37	7.016	42	-77,02%	-12,46%
Kleuter De Knapzak	403	9	1.569	9	-74,31%	-4,78%
Lager De Knapzak	121	3	692	4	-82,51%	-28,03%
Primaire Les Lilas	2.366	54	7.899	48	-70,05%	13,48%
Maternelle Openveld	2.405	55	10.080	61	-76,14%	-9,42%
De Knapzak "Openveld" (kleuter+lager)	515	12	1.958	12	-73,70%	1,74%
TOTAL :	10.962	249	41.609	251	-73,65%	-0,66%

❖ **Écoles de la commune d'Anderlecht**

En 2020, le volume repas est passé à 164.616 repas contre 258.320 en 2019, soit une baisse de plus de 36 % de l'activité.

Neuf établissements de section maternelle de la commune d'Anderlecht (Clair Soleil, Les Maronniers, Les Tourterelles, Les Petits Goujons, Le Tilleul, Moortebeek, Les Goélands, Maurice Carême, Les Petits Trèfles) sont inscrits au projet gratuité de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La livraison des repas est arrêtée à partir du 16 mars 2020, suite à la décision du Conseil national de Sécurité de suspendre les cours dans les établissements scolaires. Aucun repas n'a été livré jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

Les repas chauds sont de nouveau prestés à la rentrée scolaire 2020-2021 jusqu'au 30 octobre.

A partir du 16 novembre, seules les écoles néerlandophones et les écoles maternelles francophones prennent les repas chauds. Les écoles primaires francophones ne prennent ni de repas chaud ni de lunch-box.

Notons que nous comptabilisons (sans tenir compte des repas en primaire qui ont été suspendus en novembre) 106 jours de prestation contre 167 en 2019.

Situation par établissement :

Etablissements Anderlecht	2020		2019		Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (106)	Volume total	Moyenne Jour (167)	Par an	Par jour (moyenne)
De Beverboom	3.574	34	4.359	26	-18,01%	29,17%
Enseignement spécial les Acacias	1.571	15	4.200	25	-62,60%	-41,07%
Maternelle et Primaire Les Asters (M21 - P19)	5.349	50	9.667	58	-44,67%	-12,83%
Lager De Asters	146	1	829	5	-82,39%	-72,25%
Kleuter Dertien	613	6	1.429	9	-57,10%	-32,42%
Lager Dertien	161	2	382	2	-57,85%	-33,60%
Maternelle et Primaire Maurice Carême (M20 - P22)	14.459	136	21.416	128	-32,49%	6,37%
Primaire Carrefour (P9/10)	7.080	67	15.484	93	-54,28%	-27,96%
Maternelle Clair Soleil (M8)	5.470	52	5.991	36	-8,70%	43,85%
Primaire Clair Soleil (P1)	5.374	51	9.822	59	-45,29%	-13,80%
Primaire Les Etangs (P18)	3.031	29	6.632	40	-54,30%	-28,00%
Maternelle Les Petits Goujons (M6)	9.852	93	15.832	95	-37,77%	-1,96%
Maternelle Les Goélands (M19)	9.651	91	9.998	60	-3,47%	52,08%
Primaire Pierre Lairin (P17)	6.777	64	9.645	58	-29,74%	10,70%
Maternelle et Primaire Les Marronniers (M1 - P6/13)	7.729	73	9.713	58	-20,43%	25,37%
Maternelle et Primaire Moortebeek (M9 - P15)	5.928	56	9.757	58	-39,24%	-4,28%
Maternelle Les Peupliers (M15)	1.808	17	3.233	19	-44,08%	-11,89%
Primaire Les Peupliers (P16)	4.096	39	9.402	56	-56,43%	-31,36%
Maternelle Les Pinsons (M16)	3.437	32	5.370	32	-36,00%	0,84%
Maternelle et Primaire Les Pommiers (M24 - P24)	9.311	88	12.588	75	-26,03%	16,53%
Maternelle Les Rainettes (M3)	5.099	48	7.281	44	-29,97%	10,33%
Maternelle et Primaire La Roue (M7 - P21)	5.851	55	10.117	61	-42,17%	-8,89%
Maternelle le Petit Scherdemael (M22)	5.105	48	8.279	50	-38,34%	-2,85%
Primaire Scherdemael (P14)	5.743	54	10.969	66	-47,64%	-17,51%

Enseignement spécial les Sureaux	1.783	17	3.614	22	-50,66%	-22,27%
Maternelle et Primaire Le Tilleul (M12 - P12)	8.310	78	13.491	81	-38,40%	-2,96%
Maternelle Les Tourterelles (M5)	3.291	31	5.067	30	-35,05%	2,33%
Primaire Les Tourterelles (P8)	2.146	20	3.828	23	-43,94%	-11,68%
Maternelle Les Petits Trèfles (M23)	9.886	93	11.660	70	-15,21%	33,58%
Primaire Les Trèfles (P23)	6.420	61	10.932	65	-41,27%	-7,48%
Kleuter Veeweide	735	7	1.328	8	-44,65%	-12,80%
Lager Veeweide	38	0	283	2	-86,57%	-78,85%
Kleuter De Vijvers	2.102	20	2.784	17	-24,50%	18,95%
Lager De Vijvers	2.690	25	2.938	18	-8,44%	44,25%
TOTAL :	164.616	1.553	258.320	1.547	-36,27%	0,40%

❖ Écoles de la commune d'Auderghem

En 2020, le volume de repas est passé à 48.323 contre 84.636 en 2019, soit une baisse de plus de 42 % de l'activité.

La livraison des repas est arrêtée à partir 16 mars 2020, suite à la décision du Conseil national de Sécurité de suspendre les cours dans les établissements scolaires. Aucun repas n'a été livré jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

Les repas chauds sont de nouveau prestés à la rentrée scolaire 2020-2021 jusqu'au 30 octobre.

A partir du 16 novembre, seules les écoles maternelles prennent les repas chauds. Les écoles primaires, quant à eux, prennent des lunch-boxes à partir du 26 novembre.

Notons que nous comptabilisons 105 jours de prestation contre 168 en 2019.

Situation par établissement :

Etablissements Auderghem	2020		2019		Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (105)	Volume total	Moyenne Jour (168)	Par an	Par jour (moyenne)
Maternelle Centre Scolaire du Blankedelle	4.883	47	8.031	48	-39,20%	-2,27%
Primaire Centre Scolaire du Blankedelle	4.365	42	8.849	53	-50,67%	-20,74%
Maternelle Centre Scolaire du Pré des Agneaux	1.959	19	3.195	19	-38,69%	-0,69%
Primaire Centre Scolaire du Pré des Agneaux	5.736	55	11.459	69	-49,94%	-19,84%
Centre Scolaire du Pré des Agneaux Annexe (Arums)	5.260	50	9.575	57	-45,07%	-12,79%
Maternelle Centre Scolaire du Souverain	8.090	77	12.641	76	-36,00%	1,72%
Primaire Centre Scolaire du Souverain	7.675	73	13.559	81	-43,40%	-10,09%
Maternelle Centre Scolaire Les Marronniers	6.495	62	9.717	58	-33,16%	6,56%
Primaire Centre Scolaire Les Marronniers	3.860	37	7.610	46	-49,28%	-18,80%
TOTAL :	48.323	462	84.636	507	-42,90%	-8,84%

2. Service à destination des centres de vacances

Rappelons que, durant les plaines de vacances, nous livrons des repas uniquement à la Ville de Bruxelles, la commune de Saint-Josse-ten-Noode et la commune d'Auderghem. Nous livrons des collations à Jette et du potage à Evere.

Centres de vacances	2019	2020	Évolution 2020/2019
Ville de Bruxelles	57.107	37.786	-33,83%
Saint-Josse-ten-Noode	10.010		-100,00%
Auderghem	7.284	4.894	-32,81%
TOTAL	74.401	42.680	-42,64%

Suite à la pandémie de la COVID, nous n'avons livré aucune plaine de vacances de Saint-Josse-ten-Noode et les livraisons ont été limitées pour les deux autres communes.

Au niveau des plaines de vacances de la Ville de Bruxelles, l'offre alimentaire est composée d'un plat principal, dessert, collation et boisson. Nous effectuons des prestations en liaison froide et liaison chaude. Pour les adolescents de la plaine Karel Buls, nous proposons des pains fourrés.

Au niveau de la commune de Berchem-Sainte-Agathe, nous livrons des boissons et aliments en vrac.

Pour la commune d'Evere, nous livrons uniquement du potage.



3. Service à destination des milieux d'accueil (crèches, préguardiennats)

Exemple de menus à destination des milieux d'accueil :



Decembre
2020
Crèches - Meae
Préguardiennat



	MARDI 1/12 Potage potirons ₉ Emincé de bœuf Sauce aux échalotes Navets Pâtes ₁₀₍₁₎ 3	MERCREDI 2/12 Potage aux légumes ₉ Saumon ASC ₄ Sauce à l'aneth Chicons Pommes de terre naturelles	JEUDI 3/12 Potages champignons ₉ Sauté de veau Sauce au thym Brocolis Semoule ₁₀₍₁₎	VENDREDI 4/12 Potage panais ₉ Colin MSC ₄ Sauce citronnée Potée carottes
LUNDI 7/12 Potage tomates ₉ Lamelle d'agneau Sauce au persil Potée poireaux	MARDI 8/12 Potage oignons ₉ Saumon ASC ₄ Sauce aux fines herbes Fenouils Pommes de terre naturelles	MERCREDI 9/12 Potage cressons ₉ Filet de dinde Panais tomates Pâtes ₁₀₍₁₎ 3	JEUDI 10/12 Potage Parmentiers ₉ Lamelle de bœuf Sauce à l'ail Choux rouges aux pommes Riz	VENDREDI 11/12 Potage brocolis ₉ Hoki MSC ₄ Sauce au basilic Potirons Pommes de terre naturelles
Potée poireaux	Potée fenouils	Potée panais	Potée choux rouges	Potée potirons
LUNDI 14/12 Potage navets ₉ Escalope de veau Sauce au romarin Epinards Pommes de terre naturelles	MARDI 15/12 Potage carottes ₉ Merlu MSC ₄ Sauce à l'estragon Potée choux verts	MERCREDI 16/12 Potage cerfeuil ₉ Tournedos de bœuf Sauce à l'origan Betteraves rouges Boullgour	JEUDI 17/12 Potage choux-fleurs ₉ Filet de poulet Sauce aux oignons Petits pois Pommes de terre naturelles	VENDREDI 18/12 Potage potimarrons ₉ Saumon ASC ₄ Sauce au curry léger ₁₀ Courgettes jaunes Pâtes ₁₀₍₁₎ 3
Potée épinards	Potée brocolis	Potée betteraves rouges	Potée haricots coupés	Potée courgettes jaunes
LUNDI 21/12 Potage poisvrons ₉ Cabillaud MSC ₄ Sauce à la ciboulette Brocolis Pâtes ₁₀₍₁₎ 3	MARDI 22/12 Potages Parmentiers ₉ Emincé d'agneau Sauce au cumin Haricots princesses Pommes de terre naturelles	MERCREDI 23/12 Potage aux légumes ₉ Sauté de dinde Sauce au curcuma Potirons Riz	JEUDI 24/12 Potage champignons ₉ Saumon ASC ₄ Sauce au persil Potée navets	VENDREDI 25/12 Potage champignons ₉ Saumon ASC ₄ Sauce au persil Potée navets
Potée brocolis	Potée haricots princesses	Potée potirons	Potée navets	
LUNDI 28/12 Potage oignons ₉ Escalope de poulet Sauce à l'estragon Fenouils tomates Semoule de blé ₁₀₍₁₎	MARDI 29/12 Potage poireaux ₉ Saumon ASC ₄ Sauce citronnée Panais Pommes de terre naturelles	MERCREDI 30/12 Potage épinards ₉ Lamelle de veau Sauce au thym Duo de carottes Pâtes complètes ₁₀₍₁₎ 3	JEUDI 31/12 Potage tomates ₉ Lieu noir MSC ₄ Sauce aux fines herbes Potée courgettes	
Potée fenouils	Potée panais	Potée carottes	Potée courgettes	

❖ Ville de Bruxelles

Rappelons qu'au niveau de la Ville de Bruxelles, les milieux d'accueil passent les commandes du repas en conditionnement et non plus par nombre d'enfants.

Nous ne pouvons plus indiquer un nombre de repas mais bien le volume d'aliments livrés en conditionnement.

En 2020, nous livrons à deux crèches, Tivoli 1 et Tivoli 4, des denrées issues de l'agriculture biologique. Trois nouvelles crèches se sont ajoutées au projet d'Eco-crèches à partir de septembre 2020 (Bryuine, Locquenghien 20 et Helihaven C50N).

A noter que depuis décembre 2020 les repas sont conditionnés en gastronormes (bacs en inox) et les portions en commande sont à 100 gr ou 200gr (éco-crêches).

Aliments et conditionnement	Quantités	
	2019	2020
BB - Potée lisse (800gr) GN1/4	16.793	13.165
BB - Potée lisse (2kg) GN1/2	8.561	6.887
BB - Viande Mixée/Poisson écrasé (150g) GN1/8	14.355	12.869
BB - Viande Mixée/Poisson écrasé (600g) GN1/4	1.012	915
BB-BIO – Potée lisse (500g)	0	3.838
BB – BIO – Viande Mixée/Poisson écrasé (200g)	0	863
Grand - Féculent (2kg) GN1/2	6.032	6.226
Grand - Féculent (800gr) GN1/4	18.405	15.169
Grand - Légume seul (2kg) GN1/2	5.818	6.052
Grand - Légume seul (800g) GN1/4	18.429	15.013
Grand - Potée morceaux (2kg) GN1/2	5.717	4.519
Grand - Potée morceaux (800gr) GN1/4	7.040	4.205
Grand - Viande Coupée/Poisson écrasé (150g) GN1/8	19.696	15.593
Grand - Viande Coupée/Poisson écrasé (600g) GN1/4	5.236	4.028
Grand-BIO - Féculent (500g)	0	2.297
Grand-BIO – Légume seul (500g)	0	2.274
Grand-BIO – Potée morceaux (500g)	0	1.165
Grand – BIO – Viande coupée/Poisson écrasé (200g)	0	1.228
Potage 2L	11.602	9.461
Potage 5L	2.611	2.099
Potage BIO 1L	0	1.364
Sevrage (300g) GN1/8	17.397	10.491

Cela correspond à 101 tonnes d'aliments préparés (contre 110 tonnes en 2019) et livrés ainsi près de 31.000 litres de potage (contre 36.000 litres en 2019).

Par ailleurs, nous maintenons une livraison quotidienne de matières premières (fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.).



❖ **Crèche du CHU Brugmann**

Jusqu'en novembre 2020, 9.638 repas ont été livrés contre 12.137 de janvier à novembre 2019.

A partir de décembre 2020, nous avons livré les portions en gastronormes (bacs en inox). La crèche a choisi à partir de décembre 2020 de rentrer dans le principe des repas "Eco-crèche".

❖ **Commune de Saint-Josse-ten-Noode**

En 2020, 16.075 repas ont été livrés contre 11.756 en 2019, soit une augmentation de 36,7 %. Cette croissance provient des 2 nouvelles crèches livrées à partir de décembre 2019 (Madeliefje

et Comète). Suite à la pandémie, nous n'avons livré aucun repas en avril et très peu en mai. Nous voyons d'ailleurs la décroissance sur les crèches Nénuphar (-32,7 %) et Le P'tit Boule (-46,6 %).

Crèches Saint-Josse-ten-Noode	2019	2020
Nénuphar	3.129	2.106
Le P'tit Boule	8.281	4.426
Madeliefje	304	5.940
Comète	42	3.603
TOTAL	11.756	16.075

Nous avons maintenu la livraison de denrées telles que fruits, pain, etc.

Pour les autres établissements, nous maintenons la livraison des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.).

❖ Commune d'Evere

La collaboration avec la crèche communale Ronde-Fleurie est maintenue. Par l'intermédiaire de l'Association, la crèche s'approvisionne en denrées alimentaires (fruits, légumes, viandes, poissons frais, produits laitiers, etc.). La livraison est assurée directement par nos fournisseurs auprès de la crèche. Nous avons facturé en 2020 pour 66.966 € vs 83.005 € en 2019.

❖ Commune de Jette

L'approche pour le milieu de la petite enfance de la commune de Jette est différente puisque nous préparons et livrons des repas complets avec collations (pain, confiture, eau, etc.).

En 2020, nous avons livré 32.571 repas contre 41.560 repas en 2019, soit une diminution de 22 %. Comme pour les autres communes, les mesures sanitaires expliquent cette décroissance.

La répartition est la suivante :

Crèches Jette	2019	2020
Boule & Bill	4.307	3.580
Doremiroir	6.317	5.150
Graine d'artiste	3.431	2.974
La Ribambelle	4.014	2.446
L'Ylo Jardin	4.164	3.061
Pouf & Caroline	5.338	4.243
Reine Fabiola	13.989	11.117
TOTAL	41.560	32.571

❖ Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Nous maintenons la livraison des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.).

Nous avons livré 3.047 repas dans le cadre de « dépannage » sur 2 milieux d'accueil (Les Châtons et Les Marmots).

❖ Commune d'Anderlecht

Nous assurons la livraison, 3 fois/semaine, des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.).

Dans le cadre de dépannage, nous avons livré cette année 2.859 repas à la crèche Bocage et 809 repas à la crèche Perce Neige.

❖ asbl A.R.B.RE de la Ville de Bruxelles

Nous avons une progression de 27% malgré les mesures sanitaires d'avril et mai.

En 2020, les milieux d'accueil sont rentrés dans le principe de commande à la portion. Nous avons livré 3.024 portionnements.

Portionnement ARBRE	2020
BB - Viande Mixée/Poisson écrasé (150g) GN1/8	982
BB - Viande Mixée/Poisson écrasé (600g) GN1/4	6
Grand - Viande Coupée/Poisson écrasé (150g) GN1/8	1621
Grand - Viande Coupée/Poisson écrasé (600g) GN1/4	33
Sevrage (300g) GN1/8	382
Total général	3024

En 2019, les livraisons ont été faites en repas d'une quantité totale de 10.466.

Nous effectuons aussi la livraison de denrées alimentaires (fruits, produits laitiers).

4. Service à destination des Restaurants Hors Foyers

Nous assurons la préparation de repas sur les lieux suivants :

- ✓ **Restaurant du Centre Administratif de la Ville de Bruxelles** (à destination du personnel de l'administration). Le lieu a été fermé à partir du 16 mars 2020 et réouvert partiellement à partir de septembre.
- ✓ **Restaurant Ferrer** (Haute Ecole Francisco Ferrer). Celui-ci est fermé depuis le 16 mars 2020.

5. Traiteur

Durant l'année 2020, les prestations du service Traiteur sont très modestes en raison de la situation liée à la crise sanitaire.

En septembre 2020, le service Traiteur a été réaffecté sur la cuisine Brugmann.

6. Divers

La collaboration avec l'asbl Transit n'a pas changé, livrant deux fois par semaine des aliments crus (viande, légumes, etc.). Cependant, en raison de la crise sanitaire, nous n'avons pas eu de livraison d'avril à juin et les quantités ont fortement diminué. Le chiffre d'affaires réalisé est passé de 42.515 € en 2019 à 17.327 € en 2020.

7. Cellules Qualité et Hygiène

Item	CHUB	HAREN	CHUSP	IRIS	HVH	DESCA	MESS4	HEFF	A.MAX	Anderlecht	LCB	
1	Audits complets (SAC)	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	5
Résultats moyens		72%	94%	93%	93%	93%						89%
2	Contrôles visuels rapides (CVR)	3	3	3	2	2	1	1	0	0	0	15
Résultats moyens		76%	90%	92%	94%	93%	91%	92%				90%
3	Analyses de routine	103	43	30	12	12	6	12	0	0	6	224
Résultats conformes		92%	88%	90%	100%	100%	100%	100%			100%	96%
4	Etudes de vieillissement	Nous avons réalisé 48 tests de vieillissement sur différentes denrées. Nous garantissons ainsi les dates limites de consommation pour nos produits et nous uniformisons les procédés sur les unités centrales de production. Nous vérifions aussi la validité des process mis en place. Nous avons aussi réalisé ces tests dans le cadre de la validation de nouveaux plats froids et lunch-boxes destinés aux écoles en code rouge pendant la crise sanitaire.									48	
5	Tests de surface (absence bactéries)	180	60	30	20	20	10	30	0	0	10	360
Résultats conformes		79%	77%	83%	90%	70%	80%	73%			80%	79%
6	TIAC	En 2020, nous avons eu 2 suspicions de TIAC. Toutes ont été rapidement écartées suite aux analyses bactériologiques négatives et à l'analyse des faits.										
7	Evaluation fournisseurs	Vander Zijpen a de nouveau fait l'objet d'une évaluation, afin de faire le point sur les actions prises. Nous constatons une nette amélioration. Une visite a été faite chez notre boulanger Copains anciennement Le Cygne. Le résultat est très satisfaisant.										2
8	Plaintes traitées	Nous avons enregistré toutes les plaintes, qu'elles concernent l'hygiène, la logistique ou la technique, et ce qu'elles soient fondées ou non. Nous avons eu 28 plaintes non fondées. Attention, cela ne veut pas dire que nous sommes responsables des 300 autres, nos fournisseurs ont aussi une part de responsabilité.										328

9	Certifications	Nous avons refait la certification du système d'auto contrôle de Haren, ainsi que la certification Bio de Haren. Le SAC a été certifié sans problème majeur, et la certification Bio a été faite sans aucune remarque de la part de la certificatrice.		2
10	Formations externes	Nous avons donné des formations auprès de 98 personnes. Lors de ces formations, nous insistons sur les Bonnes pratiques d'hygiène. Suite à la crise sanitaire, un grand nombre de formations ont été annulées par les demandeurs.		
11	Formations internes	Nous avons donné des formations auprès de 58 collaborateurs, principalement ceux en contact avec des personnes externes à LCB et les plongeurs chargés du nettoyage du matériel revenant des hôpitaux et MRS. Cette année, nous avons également insisté sur les formations se rapportant aux règles à suivre pour éviter toute propagation du coronavirus. Beaucoup de collaborateurs sont revenus vers la Cellule Qualité afin d'avoir des informations claires sur la situation et d'être rassurés par rapport aux risques de contamination durant le déroulement de leur travail.		
12	Etiquetage	Nous avons commencé la mise en place de l'étiquetage devant remplacer l'étiquetage manuel. Ceci afin d'avoir un visuel plus professionnel et attractif, mais aussi de mieux maîtriser les informations en automatisant le système via une base de données. Ce va se poursuivre début 2021.		
13	Notifications obligatoires	Pas de notification obligatoire.		
14	Dégustations	Nous avons dégusté 1158 plats servis en milieu hospitalier. Seuls 2.5% des plats ont été invalidés. Cela représente une diminution de 1.9% par rapport à 2019. Cette diminution est constante. Suite à la crise sanitaire, nous sommes restés sans dégustation en avril et mai.		
15	Covid 19	La CQH a géré le stock stratégique de produits de désinfection et d'équipement de protection constitué en début de crise covid. Au plus fort de la première vague, nous passons chaque semaine sur les différents sites afin de former, rassurer et faire le point avec les collaborateurs. Nous avons aussi implémenté les mesures déjà prises en suivant les conseils du SIPPT.		
16	ATP métrie	Nous avons commencé à réaliser des mesures ATP de la qualité du nettoyage. Ce système permet en quelques minutes de mesurer la quantité de matière organique encore présente sur d'éventuelles surfaces ayant subi un nettoyage. Attention, nous parlons de quantité invisible à l'œil nu. La rapidité du système permet d'avoir une action corrective immédiate et si nécessaire une action formative.		
17	Comités	La CQH en 2020 a dirigé certains comités en collaboration avec nos partenaires hospitaliers. Le comité de restauration visant à adapter les menus afin de répondre au mieux aux exigences médicales et gustatives des patients. Et le comité IDDSI, visant à mettre en place une gradation chiffrée et internationale des différentes textures (du liquide au solide, il y a 8 niveaux) des repas.		
18	Gestion des allergènes	La CQH gère de manière continue les allergènes. Vérifications diverses, cohérences des fiches techniques, réponses aux demandes d'informations externes, et éventuellement soutien aux partenaires lors de la mise en place d'un système de gestion.		

CONCLUSIONS

Audits et CVR

Suite à la situation sanitaire, les audits ont été soit limités, voire interdits (dans les maisons de repos), soit impossibles (mess scolaire fermé).

Les résultats restent stables, cependant qu'ils soient bons ou mauvais, ces résultats ne représentent qu'une situation à un moment donné. Il faut donc ne pas être trop réjoui ni trop offusqué.

Concernant les audits, Brugmann est le seul site à présenter un score plus faible. Cela est dû notamment au vieillissement de son infrastructure. Il faut remarquer que les endroits critiques sont maintenus en état afin de garantir la sécurité alimentaire.

Analyses et tests de surface

Nous constatons une amélioration de 2% dans les résultats des analyses des échantillons et une diminution de 6% du nombre de tests de surface conformes. Par conséquent, ces 2 résultats antagonistes nous empêchent de tirer une conclusion documentée.

Nous avons continué à contrôler les mains des collaborateurs en réalisant 134 tests de surface sur leurs mains. Nous avons constaté que seulement 75% des tests sur les mains étaient conformes pour les germes totaux, mais 100% de conformité par rapport aux entérobactéries. Ceci nous montre que les mains sont correctement lavées aux moments critiques (toilettes, poubelles) mais qu'il y a une contamination croisée en journée qui nécessite une augmentation du lavage durant le travail.

Suspicion TIAC (Toxi Infection Alimentaire Collective)

Nous avons eu 2 cas de suspicion. Il faut relativiser car dès que nous avons un signalement de 2 personnes malades, nous considérons cela comme une suspicion. Tous les cas ont été négatifs après les analyses des échantillons témoins et analyse de la consommation des repas par les cas suspects.

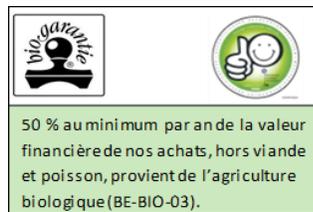
OBJECTIFS 2021

- certifier le système d’autocontrôle du nouveau site d’Anderlecht, cela nécessite au minimum 3 mois de préparation pour un nouveau site. En effet, il faut créer la partie théorique, ensuite vérifier la possibilité d’application sur le site, donner les formations et évaluer le suivi des procédures ;
- procéder à la certification Bio du nouveau site d’Anderlecht ;
- modifier le process de production des potages afin d’alléger la charge de travail tout en garantissant un niveau d’hygiène maximum. Cela devrait prendre entre 4 et 6 mois car il faut faire une analyse complète des dangers et prouver la maîtrise du process via différentes analyses ;
- terminer le projet d’étiquetage semi-automatique afin de garantir un visuel professionnel et de limiter l’action humaine et ainsi les risques d’erreurs ;
- continuer les formations internes (si la situation sanitaire le permet) avec comme ligne de conduite le nettoyage. Cela se fera tout au long de l’année auprès du personnel disponible.

8. Suivi des actions dans le cadre des axes stratégiques

Axe 1: Une entreprise publique qui propose un service et des produits « Good Food »

- 50 % des ingrédients utilisés (hors viande & poisson) dans la préparation des repas à destination des enfants des crèches et écoles sont issus de l'agriculture biologique.



- Suivant les disponibilités du marché, les fruits proposés en dessert en scolaire sont 100% issus de l'agriculture biologique.
- 100% des poissons utilisés dans nos préparations sont certifiés MSC ou ASC.
- Nous avons débuté la révision des menus à destination de l'hospitalier et MRS (réalisé petit-déjeuner).
- Au niveau des crèches et écoles la majorité des sauces des préparations sont faites en interne.
- Un marché a été lancé dans le cadre de l'étude de faisabilité d'une légumerie interne qui a pour objectif l'utilisation de légumes et pommes de terre en filière courte et en frais.
- Nous avons remplacé les assiettes à usage unique des soupers hospitaliers (étaient en place depuis de nombreuses années au niveau des maisons de repos).
- Nous avons remplacé le film plastique des couverts par une serviette emballant les couverts.
- Depuis la nouvelle cuisine d'Anderlecht les barquettes à usage unique ont été remplacées par des gastronormes (bac en inox) à destination des activités repas crèches.
- La révision du catalogue des aliments bruts à disposition des associés a débuté afin de rencontrer les recommandations "Good Food".

Axe 2: Une entreprise publique qui fait de l'alimentation un outil de santé publique

L'axe a été difficilement applicable vu la situation sanitaire et la restriction des déplacements.

Axe 3: Une entreprise publique « Eco-Dynamique »

- La révision des voitures de société est en place dans la même approche que celle à la Ville de Bruxelles.
- Le marché des véhicules utilitaires pour les différentes tournées sera finalisé en 2021 avec l'utilisation de véhicules en CNG et électriques.
- L'optimisation des trajets de livraison sera finalisée à la livraison des nouveaux véhicules et ce en tenant compte des charges utiles.
- Lors des rénovations de nos cuisines, l'objectif est l'utilisation de matériaux permettant une utilisation rationnelle de l'énergie, ce qui a été le cas sur la cuisine rénovée d'Anderlecht.
- Au niveau des déchets, sur l'ensemble des sites le tri est en place depuis de nombreuses années et sur Brugmann le retour des assiettes est valorisé dans un circuit de récolte "aliment".

Axe 4: Une entreprise publique qui garantit l'accessibilité à une alimentation saine

Malgré nos engagements vers une plus grande durabilité de nos activités, nous maintenons l'accessibilité des repas.



Axe 5: Une entreprise publique qui développe un modèle de gouvernance agile

Malgré la situation sanitaire particulièrement difficile pour nos collaborateurs et avec le soutien du Conseil d'Administration, nous analysons chaque activité de l'association afin de renforcer les équipes dans des postes complexes ou "lourds".

Avec les partenaires sociaux nous avons entamé la définition de postes à responsabilité qui pourraient faire l'objet de valorisation par examen.

Axe 6: Une entreprise publique qui se donne les moyens de ses ambitions et le fait savoir

L'engagement de personne ressource (développement durable et communication) a été suspendu en 2020 suite à la crise sanitaire et devrait être en place pour 2021.

RAPPORT DU SERVICE SOCIAL SCOLAIRE - VILLE DE BRUXELLES

Rapport établi par Madame Saloua TIJARTI, assistante sociale - application des tarifications scolaires - Ville de Bruxelles (écoles officielles et libres)

Préambule

L'année 2020 a été secouée inoubliablement par la crise sanitaire COVID 19.

Le confinement décrété à la mi-mars 2020 a bousculé nos habitudes. La vie sociale, économique et le système scolaire ont été mis à rude épreuve.

Cette situation inédite a fortement perturbé nos activités. Avec les fermetures des écoles et l'arrêt des repas scolaires, c'est tout notre système de soutien alimentaire qui a été ébranlé. Beaucoup d'enfants se sont retrouvés soudainement privés de ce qui, pour beaucoup, était leur seul repas nutritif de la journée.

Malgré ce contexte particulier, nous n'avons eu de cesse de soulager les familles les plus précarisées. Mais également d'adapter notre accueil pour ouvrir la porte à d'autres familles cibles telles que les indépendants, les artistes, les chômeurs économiques etc., qui n'ont pas été épargnés par la crise sanitaire.



Ce chaos sanitaire a mis en lumière le rôle essentiel joué par notre service pour soutenir les enfants les plus vulnérables et leur assurer une alimentation saine et équilibrée.

I. COVID 19 : Quand le virus s’immisce dans l’assiette des enfants les plus vulnérables ...

Les enfants sont les victimes indirectes de la pandémie de Covid-19 qui est venue bouleverser leur vie. La fermeture des écoles, l’isolement, la peur sont autant de facteurs qui nuisent à leur développement et à leur épanouissement.

La crise sanitaire a également fragilisé la sécurité alimentaire des enfants les plus précaires qui se sont vus amputés de l’accès aux repas scolaires. Ceux-ci garantissent à ces enfants un repas complet et équilibré dans la journée.

Les mesures de confinement ont conduit certaines familles à encore plus de dénuement. Ils s’en sortaient à peine avant la crise. Comment pourraient-ils compenser l’arrêt des repas scolaires avec leurs modestes finances?

Alors que nos aides sont une réelle bouffée d’oxygène pour ces parents en difficulté, la pandémie souffle un vent d’inquiétude et d’angoisse. Sans repas scolaires, leur réalité financière les place à nouveau devant des choix impossibles (nourrir son enfant ou payer son loyer).

Face aux dépenses supplémentaires et à la hausse des prix des produits alimentaires, le budget des familles a explosé, compromettant l’équilibre financier. Le confinement fut encore plus compliqué pour les parents isolés dont les finances résistaient tant que les enfants allaient à l’école.

D’après des témoignages de parents, préparer trois repas quotidiens pour leurs enfants ne fut pas sans peine. Les repas scolaires leur permettent de se concentrer uniquement sur le repas du soir et les autres dépenses vitales.

Les repas scolaires peuvent avoir un impact majeur dans la vie de ces enfants. Ils évitent la faim, favorisent l’équilibre nutritionnel et aident l’enfant à apprendre et à s’épanouir.

II. COVID 19 : Émergence d'un nouveau public cible, touché lourdement par la crise sanitaire

La crise due au COVID 19 a rendu l'année 2020 particulièrement éprouvante. Nos vies sociales se sont appauvries et nos finances ont été affectées.

Suite aux mesures de fermetures prises par le gouvernement (commerces, bars, restaurants, annulation des projets artistiques, ect...), certains foyers subissent de front l'impact de la crise sanitaire. Les indépendants, les artistes, les chômeurs économiques ont vu leurs ressources financières se détériorer.

Ce public n'est pas habitué à solliciter de l'aide. Certains parents ont toutefois décidé de franchir le pas et de nous interpeller sur leurs difficultés liées au coronavirus.

Ces nouveaux demandeurs d'aide représentent 20 % de nos dossiers.

Voici quelques-uns de ces appels à l'aide :

"Nous sommes un couple d'artistes. Depuis les mesures sanitaires, les projets artistiques sont annulés, il nous est difficile de vivre de notre art dans ce contexte de crise,..."

"Je travaille dans l'HORECA mais actuellement au chômage économique suite aux fermetures des restaurants. Avant la crise, je n'avais aucun souci à assurer tous mes engagements. La perte de revenu a complètement fait basculer mon budget et rend difficile le règlement de certaines de mes factures. Je suis gênée de devoir entreprendre cette démarche ..."

"Je suis indépendant taximan. Depuis le confinement, mes activités sont très réduites. Les gens ne se déplacent plus, ce qui met mon activité en grande difficulté. Notre famille vit de mon seul revenu. Les mois de confinement et mesures sanitaires s'enchaînent et je ne sais pas comment sortir indemne de cette crise. C'est pour cela que je frappe à votre porte espérant un peu de souplesse dans l'acquittement des factures de repas de mes enfants, ..."

“Je travaille comme vendeuse dans un magasin de vêtements. Tout étant à l’arrêt, je me retrouve au chômage économique, c’est une première et cela m’angoisse. Les indemnités que je perçois ne couvrent pas toutes mes dépenses, je dois faire des ajustements mais comment quand tout a son importance, j’ai peur pour mes enfants qui vivent très mal cette situation,...”.

Notre service social s’est adapté pour accueillir ce public cible en leur apportant une aide adaptée au vu des circonstances exceptionnelles.

III. L’activité du service social

Rappelons que notre activité a été fortement perturbée par les mesures prises par les autorités.

Le tableau ci-dessous démontre bien l’impact de la pandémie durant l’année 2020 :

janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20
Activité normale	Activité normale	16/03/2020 fermeture des écoles / arrêt des repas	Arrêt des repas			Reprise de livraison des repas	Activité perturbée	prolongation des congés de Toussaint	Activité perturbée
						Activité perturbée par les fermetures d'écoles/classes suite à des mises en quarantaine / Lunch box pour la section primaire FR			

En 2020, notre service social a accordé une prise en charge des repas à **489** familles, soit une diminution de **3,9 %** par rapport à 2019 (509 dossiers en 2019).

Voici la répartition par écoles desservies et par type de demandes :

	ÉCOLES DE LA VILLE DE BRUXELLES			ÉCOLES LIBRES DE LA VILLE DE BRUXELLES	
	2020	2019		2020	2019
Nombre de demandes	464	470	Nombre de demandes	25	39

Nouvelles demandes	183	161	Nouvelles demandes	7	9
Prolongations	281	309	Prolongations	18	30

Ces 489 demandes représentent **40.976** repas, en volume, accordés en gratuité (contre **60.915 en 2019**) et **5.204** au prix minimum (contre **9.748 en 2019**).

La baisse des prises en charge que nous enregistrons en 2020 s'explique par les mesures gouvernementales en vue de ralentir la propagation du virus COVID 19, qui ont impacté tout l'enseignement et notre secteur d'activité.

Cette diminution trouve également son origine dans le fait que 10 écoles¹ de l'enseignement maternel proposent gratuitement des repas depuis 2018, réduisant ainsi notre champ d'intervention.

Les parents des enfants fréquentant ces écoles maternelles n'ont pas eu à recourir à nos services, la gratuité étant étendue à toute la section. En complément de cette aide de la Fédération Wallonie Bruxelles, nous avons soutenu **47** familles fragilisées en accordant la gratuité des repas à leurs enfants en primaire permettant ainsi à toute la fratrie de bénéficier de repas gratuits.

Il faut préciser que les **tarifs réduits** ne sont pas pris en compte dans nos chiffres. L'application de ce tarif ne requiert pas d'enquête sociale préalable, il est attribué sur base de justificatifs des ressources. Il s'agit essentiellement des familles percevant un revenu d'intégration sociale ou des allocations de chômage.

7 familles se sont vues, toutefois, octroyer ce tarif suite à une enquête sociale. Il s'agissait de parents travailleurs dont l'application de ce tarif se justifiait au regard de leurs budgets limités. La réduction des frais de repas scolaires leur permettait de maintenir un équilibre budgétaire.

Les gratuités accordées par nos partenaires

En 2020, d'autres services et institutions publiques ont octroyé des gratuités pour les repas scolaires. Voici leurs prises en charge :

¹ Eclusier Cogge, Canal, Baron Steens, Christian Merveille (Buanderie), Christian Merveille (Cureghem), Léopold 1^{er}, E.André Fondamentale, l'Héliport, Tivoli, Eburons.

<i>Service de l'Aide à la Jeunesse</i>	CPAS de Molenbeek-Saint-Jean	CPAS de Jette	CPAS de Schaerbeek	CPAS de Saint Gilles
9 enfants	5 enfants	2 enfants	2 enfants	3 enfants

Le CPAS de la Ville de Bruxelles :

18.343 repas

En 2020, **18.343** repas ont été pris en charge par le CPAS de la Ville de Bruxelles.

Le CPAS a également rencontré les mêmes difficultés que notre service social dans l'octroi des prises en charge des repas (COVID 19 et gratuité dans 10 écoles de l'enseignement maternel). Bien que nous constatons une diminution par rapport à l'année dernière (**36.338** en 2019), le CPAS intervient toujours en masse dans l'octroi de gratuité.

Le CPAS de Bruxelles, notre plus grand partenaire dans ce secteur, n'agit que sur le territoire géographique de la Ville de Bruxelles. Son aide est limitée à ses habitants. Notre action n'est, quant à elle, pas délimitée géographiquement. Un parent ne résidant pas sur la Ville de Bruxelles peut bénéficier de nos aides, tant que l'enfant fréquente une école desservie par nos cuisines sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Le nombre de gratuité est, par conséquent, plus important pour notre service.

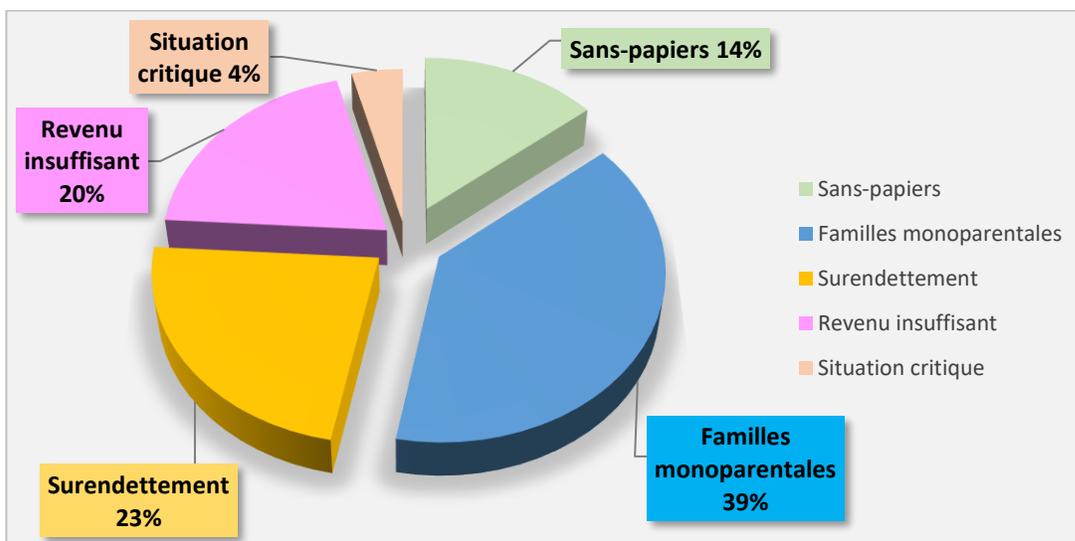
Les aides exceptionnelles

L'année 2020 compte 3 annulations de dettes. Cela concerne des familles n'ayant plus accès aux repas en raison de dettes en récupération chez l'avocat. Après avoir rencontré les familles, notre assistante sociale a constaté l'état de besoin ainsi que l'incapacité financière à faire face à la dette. L'annulation totale de leurs dettes a permis la réintégration de leurs enfants aux repas et l'adaptation de l'aide octroyée en 2020. Ces demandes sont initiées par les directions et les CPMS qui ont porté à notre attention ces situations précaires pour lesquelles notre aide était opportune. Nous avons ainsi permis à des enfants de réintégrer le système des repas.

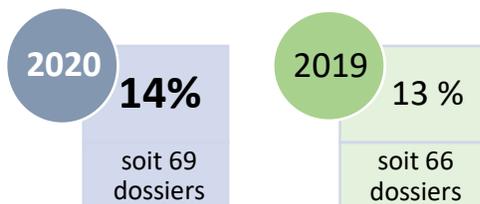
IV. Le profil des familles

Les familles rencontrées peuvent être réparties en 5 catégories, définies suivant la caractéristique principale qui motive le tarif préférentiel accordé.

Ci-dessous, la représentation de ses familles.



Les Sans papiers



Nous enregistrons une augmentation de 1% dans cette catégorie. Pour s'en sortir, certaines familles en séjour irrégulier recouraient au travail au noir, ce qui leur permettait d'assurer eux même les factures des repas scolaires.

Mais ces travailleurs invisibles ont également subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire. Sans aucun moyen de subsistance, elles n'ont pas d'autres choix que de frapper à la porte de notre service social et de solliciter

notre aide afin que leurs enfants puissent accéder à une alimentation décente.

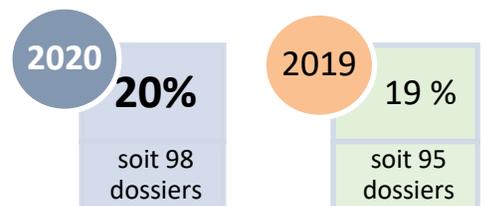
« un père complètement démuni a sollicité notre service social. Il avait un travail non déclaré dans un restaurant. Avec la fermeture de tout l'Horeca, il a perdu son seul moyen de subsistance et ne sait pas comment il va nourrir ses enfants ... »

Victime oubliée de cette crise, notre soutien est d'autant plus important pour ces enfants.

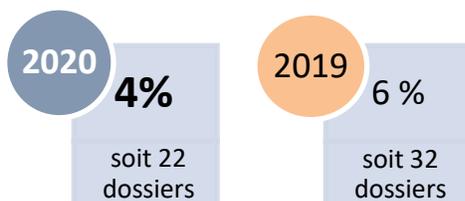
Revenus insuffisants

Ont rejoint cette catégorie plusieurs familles dont les revenus ont été impactés par la crise sanitaire (perte d'emploi, chômage économique). La diminution de leurs ressources bouscule complètement leur budget, celles-ci deviennent insuffisantes pour couvrir correctement les charges essentielles du ménage.

En dehors de ces nouvelles familles, il s'agit essentiellement de couple avec un seul revenu (chômage, mutuelle) ou des travailleurs aux revenus modestes. Face à l'augmentation du coût de la vie, leurs revenus ne suivent pas la ligne montante. Ces familles n'arrivent plus à joindre les deux bouts et s'inquiètent de ne plus pouvoir nourrir convenablement leur enfants ce qui crée un stress supplémentaire.



Situations critiques



Avec la fermeture des écoles comme mesure pour ralentir la propagation du Virus COVID 19, ces situations ont moins été détectées par les directions et les corps enseignants.

Lorsque la santé et l'épanouissement de l'enfant sont dangereusement mis en péril, nos partenaires nous alertent. Notre service joue un rôle important en soutenant l'école dans cette recherche constante du bien être des enfants. Une alimentation complète et nutritive est nécessaire pour une bonne concentration et un bon développement.

Ces enfants connaissent souvent des conditions de vie très pénibles et de nombreuses privations (malnutrition, logement et santé précaire, ,...).

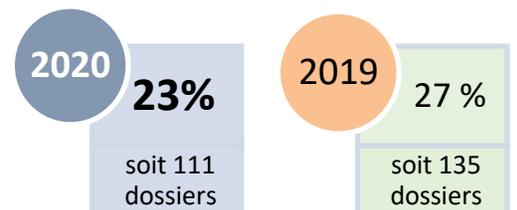
En accordant à ces enfants un repas équilibré, nous les soulageons un peu d'un quotidien très dur .

« Une mère n'envoyait pas son enfant à l'école car elle ne savait pas comment remplir sa boîte à tartine. Inquiétée par l'absence prolongée de l'enfant, l'école a réagi et nous a contacté, ... »

Familles surendettées

Nos chiffres diminuent mais cela ne signifie pas que les familles en situation de surendettement cessent de progresser. Bien au contraire, les familles croulent toujours autant sous le poids des dettes. Elles ont intégré une autre catégorie dont la caractéristique principale a été l'élément décisif pour accorder notre aide. Il s'agit essentiellement des revenus insuffisants et des parents isolés. Ces facteurs peuvent fragiliser les ménages et mènent très souvent au surendettement.

Ces familles sont constamment confrontées à des choix difficiles. Négliger leurs propres besoins et ceux de leurs enfants pour contenter un créancier harcelant.

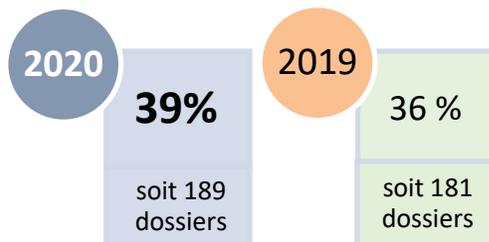


L'alimentation et d'autres dépenses sont revues à la baisse au profit des plans de remboursement qui passent au premier plan.

Souvent engagées dans une procédure de médiation amiable ou judiciaire, notre soutien permet à ces familles d'assurer à leur enfant un repas équilibré, ce qui réduit un peu le stress que le surendettement peut générer chez ces parents.

« En pleurs, des parents nous ont raconté leur cauchemar lorsqu'un huissier est venu saisir les meubles à leur domicile, ils ont payé une somme de 350 € pour ralentir la procédure, c'est ce qu'il leur restait pour vivre jusqu'à la fin du mois, ... »

Familles monoparentales



Cette catégorie ne cesse de croître, ce qui témoigne d'une tendance qui s'aggrave au fil des années. Seuls à gérer tous les aspects de la vie quotidienne, ces parents éprouvent beaucoup de difficultés à nourrir leurs enfants de manière équilibrée et saine.

La majorité des parents isolés sont des femmes. Avec un seul revenu et très faible, elles n'arrivent pas à faire face à leurs dépenses courantes (revenu de remplacement ou salaire très modeste provenant d'emploi partiel, contrat titres-services, contrat d'insertion). Vulnérables et fragiles, elles tombent très vite dans l'engrenage du surendettement.

« je suis seule avec mes deux enfants, je n'arrive pas à trouver un travail avec des horaires compatibles avec les horaires d'écoles, je suis contrainte d'accepter des petits boulots qui ne paient pas très bien, ... »



Point sur le lancement de notre projet d'octroi automatisé de la gratuité pour les parents isolés aux faibles ressources.

A la rentrée scolaire 2020, notre service a concrétisé l'idée de simplifier l'accès à nos aides aux parents isolés disposant d'un revenu modeste (revenu de remplacement ou un salaire équivalent au revenu de remplacement).

Seuls face à tous les défis de la vie, ces parents doivent se démener au quotidien avec des journées où s'entassent un nombre considérable de rendez-vous et de démarches administratives. De plus, il est indéniable qu'un parent seul disposant d'un faible revenu, sera confronté à des difficultés financières. Les enfants seront impactés et c'est pour cette raison que notre attention s'est portée plus particulièrement sur cette catégorie de familles.

Notre souci est de veiller à ce que ces enfants bénéficient d'une alimentation correcte car il n'est pas évident pour un parent seul de préparer un repas complet et sain lorsque les finances sont déjà absorbées par d'autres dépenses vitales.

La procédure a été simplifiée avec la suppression du rendez vous avec l'assistante sociale et la diminution des pièces justificatives. Il suffit aux parents de nous présenter uniquement une composition de ménage et une preuve de revenus de remplacement/salaire modeste.

Le lancement de cette aide automatisée a eu un début timide en raison de la crise sanitaire qui a ralenti nos activités. S'ajoutent à cela, les complications pour ces familles à obtenir les attestations nécessaires dans ce contexte de pandémie. En effet, les mesures sanitaires ont impacté fortement l'accès aux services sociaux, aux administrations publiques et autres services (guichets fermés, accès réduit). Les modes de contact ont été adaptés à la crise (demande en ligne ou par téléphone), ce qui a mis en difficulté plusieurs familles.

Peu à l'aise avec ces moyens de communication (barrière linguistique/pas familiarisées avec l'informatique), elles ont sollicité l'aide de notre assistante sociale qui a facilité les contacts pour l'obtention des pièces justificatives. Sans notre intervention, ces familles auraient abandonné la demande d'aide vu la lourdeur des démarches.

Nous allons poursuivre les efforts pour implanter cette aide et l'ouvrir un maximum à ces familles particulièrement vulnérables et fragiles. Cela dépendra également de l'évolution de la situation sanitaire.

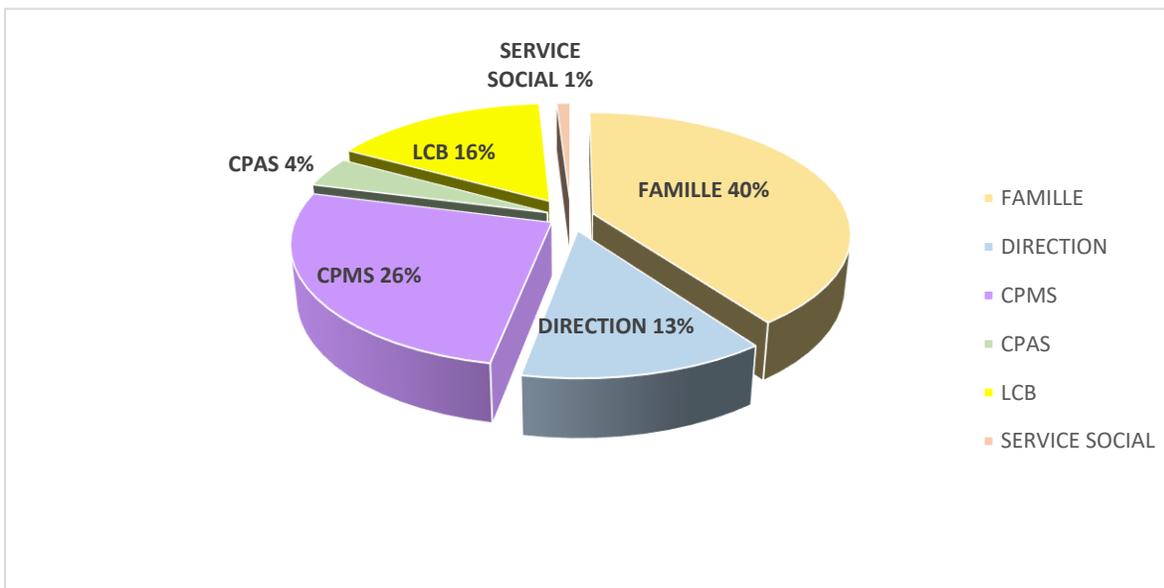
Ci-dessous, les revenus des parents isolés qui obtenu la gratuité automatique:

Type de ressources	Nombre
CPAS	32
Chômage	49
Mutuelle	25
Salaire modeste	18

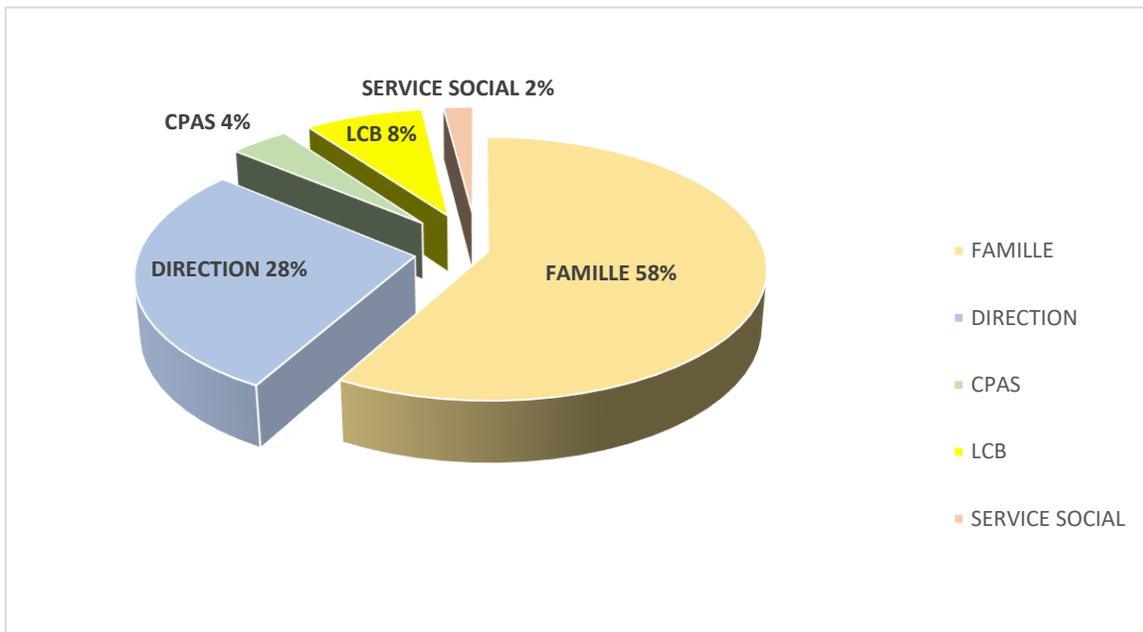
V. Mode d'introduction des demandes

Les demandes d'aides sont portées à la connaissance du service social par différents vecteurs. Étudions, ci-dessous, la répartition par type d'école.

Répartition pour les écoles de la Ville de Bruxelles



Répartition pour les écoles libres de la Ville de Bruxelles



1. Les familles

Les familles restent les demandeurs majoritaires comme en 2019. Nous enregistrons une augmentation de 4 % pour les écoles libres et une légère baisse de 1 % pour les écoles de la Ville de Bruxelles. Ce sont des familles qui connaissent déjà notre service et qui reprennent directement contact avec l'assistante sociale pour introduire une demande de prolongation.

2. Les directions

- des écoles Libres de la Ville de Bruxelles

Nous constatons une hausse des demandes directement introduites par ces écoles. Nous sommes passés de 24 % en 2019 à 28 % en 2020 soit une augmentation de 4 %. Comme certaines écoles libres se chargent elles-mêmes de la gestion des commandes et de la facturation des repas auprès des familles, elles détectent plus facilement les familles en difficultés financières. Elles nous soumettent ainsi plusieurs situations.

- des écoles de la Ville de Bruxelles

En 2020, nous comptabilisons 13 % de demandes initiées par les directions, soit une diminution de 5% par rapport à 2019 (18 %).

Les directions de ces écoles ont moins été en contact avec notre service car avec la crise sanitaire, elles subissent une surcharge de travail. Entre les protocoles sanitaires mais aussi les élèves et enseignants contaminés ou cas contact, dont il faut gérer l'absence, il reste peu de temps pour d'autres missions.

3. Les Centre psycho-médicosociaux

En revanche, on enregistre 26% des demandes relayées par les CPMS, soit une augmentation de 6% par rapport à 2019. Les CPMS, de leur position centrale dans les établissements scolaires, créent le lien entre les familles nécessiteuses et notre service. Les CPMS nous soumettent souvent des nouvelles demandes. Dès que les familles connaissent notre service, les CPMS souhaitent rendre les parents autonomes en les invitant à prendre contact avec notre service pour les demandes de prolongations.

4. Le service social des Cuisines Bruxelloises

Le nombre de demandes initiées directement par le service social des Cuisines Bruxelloises reste constant en 2020 (+1%). On dénombre 16% de demandes pour les écoles de la Ville et 8% pour les écoles libres. L'assistante sociale, faisant partie d'une équipe pluridisciplinaire, est amenée à apporter son soutien au service encaissement en raison des nombreux appels que ce service enregistre. C'est l'occasion, pour celle-ci, d'être au premier rang pour détecter les familles pouvant connaître une situation financière délicate.

Rappelons que chaque année, l'assistante sociale identifie parmi les familles accusant un retard de paiement des factures de repas chauds, les plus précaires qui n'auraient pas eu connaissance de nos aides. L'assistante sociale a pris directement contact avec ses familles afin de leur proposer nos aides. **28** familles se sont vues octroyer une gratuité rétroactive permettant l'annulation de



la dette et de rétablir les repas pour leurs enfants. Il s'agit essentiellement de familles monoparentales.

5. Le CPAS de la Ville de Bruxelles

Comme en 2019, le CPAS de la Ville de Bruxelles a réorienté vers notre service 8% de demandes d'aides pour des enfants scolarisés dans les écoles de la Ville et les écoles libres, car ceux-ci ne réunissaient pas les critères fixés par le Centre.

Les demandes introduites par le CPAS concernent essentiellement :

- des sans-papiers qui ne se voient accorder par le CPAS que l'aide médicale urgente ;
- certaines familles fréquentant le service de médiation de dettes du CPAS de Bruxelles qui accueille un public plus large (travailleurs, chômeurs, ...) ;
- des travailleurs sous contrat article 60 qui franchissent de plus en plus les portes de notre service.

6. Les services sociaux

En 2020, 3% des demandes sont introduites par les services sociaux (4% en 2019), tels que des services de proximité qui accompagnent des familles dépassées psychologiquement et financièrement, ainsi que les Maisons d'accueil spécialisées dans les violences conjugales.

VI. Analyse des tarifs octroyés

Ecoles de la Ville de Bruxelles

Tarification	Nombre de Repas		
	2020	2019	Evolution
Famille Nombreuse	41.795	84.610	-50,6%
Tarif Réduit	3.631	7.725	-53,0%
Tarif minimum	4.978	9.143	-45,6%
Gratuité	55.779	85.129	-34,5%

Sans surprise, on observe en 2020 un recul généralisé de l'ensemble des tarifs lié à la crise sanitaire. Dans ce contexte, il nous est difficile d'interpréter ces chiffres. L'activité des Cuisines a été fortement perturbée depuis mars 2020 comme en témoigne les statistiques.

Ecoles du réseau libre

Tarification	Nombre de Repas		
	2020	2019	Evolution
Famille Nombreuse	1.421	3.181	-55,3%
Tarif Réduit	139	732	-81,0%
Tarif minimum	226	605	-62,6%
Gratuité	3.540	12.124	-70,8%

On observe une diminution plus importante par rapport aux écoles de la Ville de Bruxelles. En effet, certaines écoles libres n'ont pas proposé, en septembre 2020, de repas chauds par manque de place (réfectoire petit), manque de personnel entraînant des difficultés pour organiser la surveillance des repas chauds et ainsi maintenir les règles sanitaires.

De plus, une école libre (Institut Régina Pacis) a décidé de mettre fin à la collaboration avec Les Cuisines Bruxelloises.

DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

En 2020, malgré la crise sanitaire et les moments difficiles auxquels nous avons été tous confrontés, l'ensemble des collaborateurs a répondu présent ce qui a permis à l'Association de continuer à assurer sa mission.

Malgré la diminution de l'activité surtout au niveau du département Enfance, l'Association a pu garantir à ses collaborateurs la stabilité d'emploi sans devoir recourir au chômage temporaire. Seulement 3 travailleurs durant la première vague ont été placés en chômage temporaire pour force majeure à leur demande et ce pendant une période d'un mois.

Nos équipes ont fait preuve d'une grande disponibilité et flexibilité, surtout les travailleurs du département Enfance et Hors Foyer qui ont été réaffectés sur les différents sites du département pour renforcer les équipes ou bien pour effectuer les nouvelles prestations telles que les préparations de collations pour le personnel des maisons de repos, samu social, ... ou là où nous avons connu une augmentation (service du portage à domicile).

Notre équipe

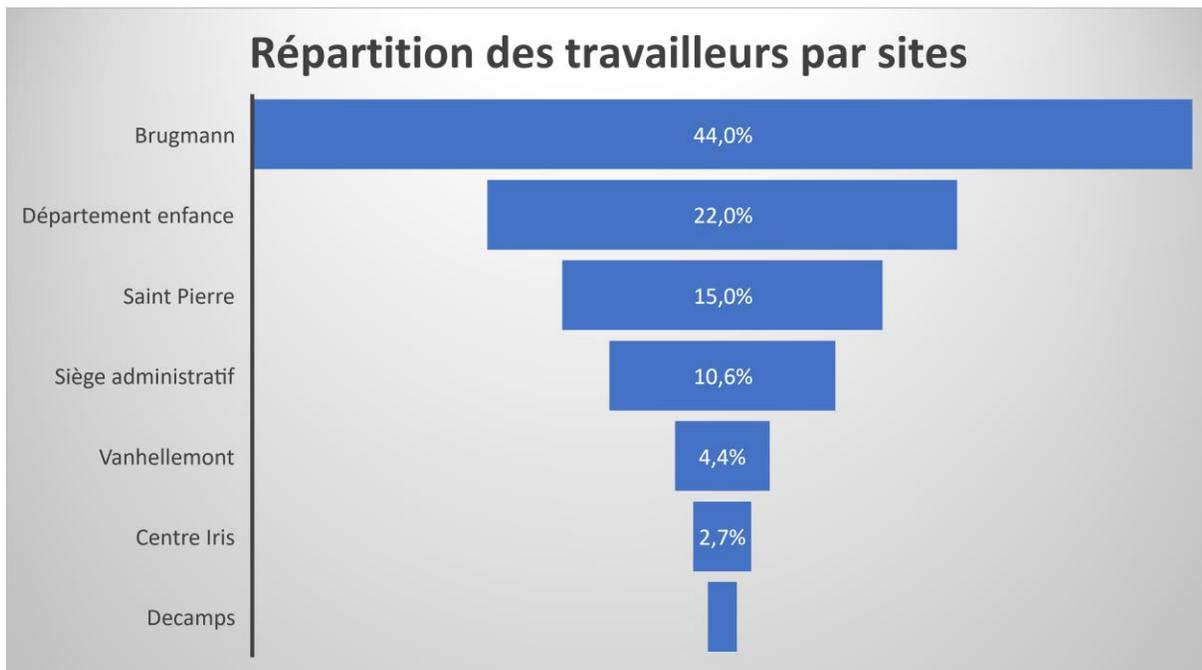
En 2020, le nombre moyen d'équivalents temps plein est de 259,2. L'effectif reste stable par rapport à l'année 2019 qui s'est clôturée avec une moyenne de 259 ETP.

Pour mener à bien notre mission, nous comptons également avec la collaboration des agents mis à disposition par trois CPAS faisant partie des membres associés des Cuisines Bruxelloises.

Sur l'année, 26 agents ont été mis à disposition par les CPAS sur 6 lieux d'exploitation (Brugmann, Saint-Pierre, Haren, Restaurant du Centre administratif, Vanhellemont, Centre Iris). Ce chiffre est un peu inférieur à la moyenne des années précédentes qui s'explique par la fermeture durant plusieurs semaines de la cuisine du Centre Administratif et de Haren. Sur ces deux lieux, les occupations qui avaient pris fin durant le premier trimestre 2020 n'ont pas été suivies de remplacements. Par ailleurs, le quota annuel prévu sur la cuisine de Brugmann de 15 agents n'a pas été atteint.

Département	Travailleurs occupés
Département Santé	67%
Département Enfance et Hors Foyer	22%
Administration	11%

Nous pouvons constater que le département Santé occupe 67% de notre personnel, suivi du département Enfance et Hors Foyer. L'administration générale occupe 11% des collaborateurs.



Hommes et femmes

Notre effectif est constitué de 69% d'hommes et 31% de femmes. La surreprésentation masculine est liée au type de métiers de terrain en restauration collective.

Personnel à temps plein et à temps partiel

La majorité de nos collaborateurs est occupée à temps plein 71% et 29% effectue une prestation à temps partiel. A noter que les prestations réduites dans presque sa globalité s'effectuent sur base volontaire, à savoir dans le cadre d'une interruption de carrière (congé parental, assistance familiale, fin de carrière).

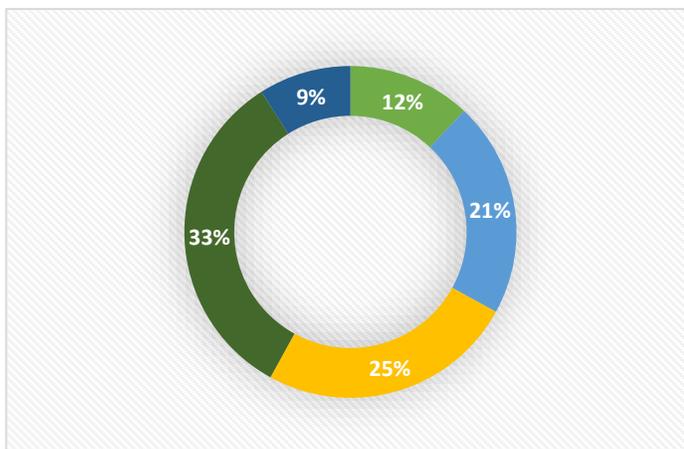
Groupes d'âge

La moyenne d'âge des travailleurs est de 45 ans.

Si on ventile le personnel par groupe d'âge, on constate que les groupes les plus représentés sont les « 50-59 ans » (33%) et les « 40-49 ans » (25%).

Les étudiants effectuant une prestation les weekends ou durant les périodes de vacances scolaires ne sont pas inclus dans cette ventilation.

Groupe d'âge	Pourcentage
Moins de 30 ans	12%
30-39	21%
40-49	25%
50-59	33%
60 ans et plus	9%



Mouvements de personnel

Le bilan social, en annexe au rapport d'activités, présente un total de 139 entrées et 150 sorties. Ces chiffres indiquent le nombre de travailleurs pour qui il y a eu une déclaration Dimona au cours de l'exercice 2020.

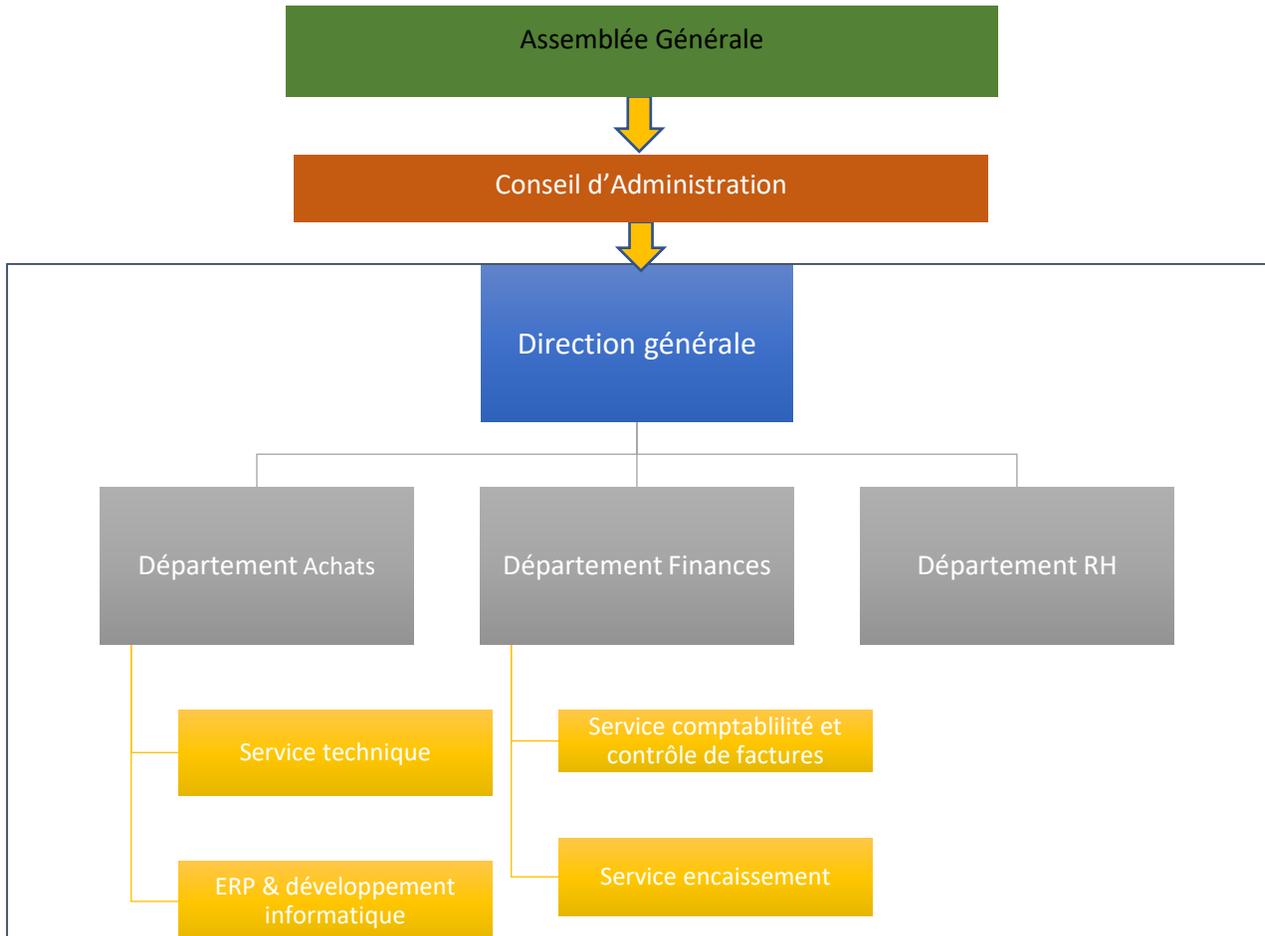


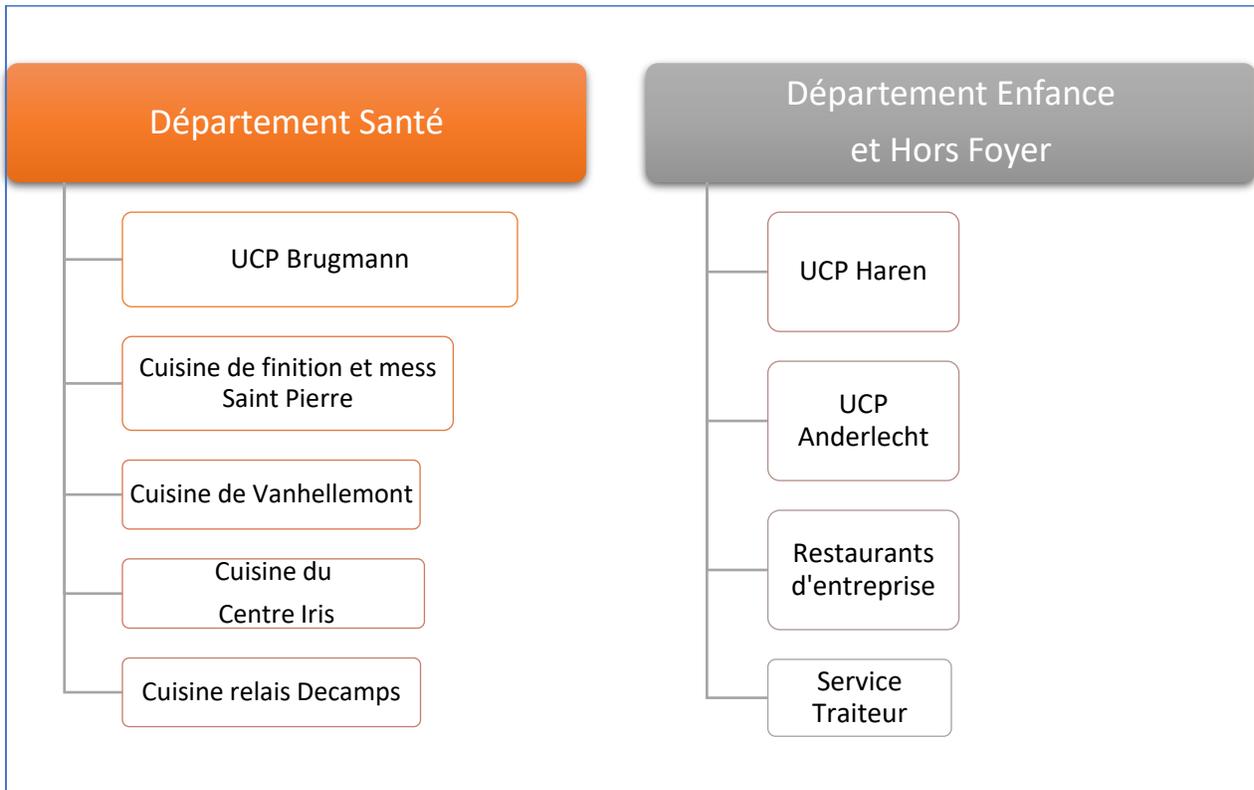
Il y a lieu de préciser que 112 entrées ont trait aux jobistes qui ont travaillé durant les périodes de vacances d'été ou des jeunes qui ont travaillé sur les sites de Brugmann et Saint-Pierre ou encore des étudiants travaillant les weekends durant l'année.

Au niveau des sorties nous pouvons constater les motifs suivants :

- 3 départs à la retraite
- 4 démissions
- 1 rupture de contrat pour cause de force majeure (inaptitude définitive)
- 1 rupture de contrat pour abandon de poste
- 5 licenciements
- 34 fins de contrat à durée déterminée ou de remplacement (travailleurs ordinaires) dont 7 ont eu des évaluations favorables et ont été engagés à nouveau dès la reprise de l'activité
- 102 fins de contrat « étudiant » ou contrat d'insertion socioprofessionnelle

Organigramme





TRANSPARENCE

En exécution de l'article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.
 Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Rémunérations (jetons de présence) : (présentiel et en visioconférence)

NOM	Prénom	Type de mandat ou fonction	Jetons de présence	Frais de représentation	Avantages
ABID	Fatima	Administrateur	720,00 €	- €	- €
ALAMAT	Faten	Membre de l'Assemblée Générale	240,00 €	- €	- €
AWADA	Ahmad	Administrateur	- €	- €	- €
AZDAD	Abderrachid	Administrateur	960,00 €	- €	- €
BEOZIERE	Christian	Administrateur	1.080,00 €	- €	- €
BOUGMAR	Laila	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
BUGGENHOUT	Clémentine	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
DROUART	Jérémie	Administrateur	840,00 €	- €	- €
ELECTEUR	Joelle	Administrateur	840,00 €	- €	- €
GUILIZ	Aziza	Administrateur	960,00 €	- €	- €
HARICHE	Faouzia	Vice-Présidente	3.300,00 €	- €	- €
HEIRBAUT	Francis	Membre de l'Assemblée Générale	120,00 €	- €	- €
HELLINGS	Benoit	Président	- €	- €	- €
HOORENS	José	Administrateur	1.320,00 €	- €	- €
HOORNAERT	Chantal	Administrateur	1.320,00 €	- €	- €
LEMAITRE	Catherine	Administrateur	1.320,00 €	- €	- €
LEPOIVRE	Sébastien	Administrateur	1.320,00 €	- €	- €
LHOEST	Sonia	Administrateur	600,00 €	- €	- €

LUAHABI	Ismail	Administrateur	1.080,00 €	- €	- €
MAÂTI	Naima	Administrateur	1.320,00 €	- €	- €
ONKELINX	Laurette	Administrateur	120,00 €	- €	- €
OURIAGHLI	Mohamed	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
TAYENNE	Brigitte	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
TENOUTASSE	Sylvie	Administrateur	600,00 €	- €	- €
WAUTERS	Didier	Administrateur	1.080,00 €	- €	- €
WILLAME	Elise	Administrateur	840,00 €	- €	- €
<i>Pas de frais de représentation, ni d'indemnité, ni de voyage organisé</i>					

Présence des membres aux séances :

NOM	Prénom	Type de mandat ou fonction	Réunion	Nombre de séances en 2020	Participation des mandataires aux séances
ABID	Fatima	Administrateur	AG, CA	11	6
ALAMAT	Faten	Membre de l'Assemblée Générale	AG	2	2
AWADA	Ahmad	Administrateur	AG, CA	11	0
AZDAD	Abderrachid	Administrateur	AG, CA	8	8
BEOZIERE	Christian	Administrateur	AG, CA	11	9
BOUGMAR	Laila	Administrateur	AG, CA	11	10
BUGGENHOUT	Clémentine	Administrateur	AG, CA	11	10
DROUART	Jérémie	Administrateur	AG, CA	11	7
ELECTEUR	Joelle	Administrateur	AG, CA	11	7
GUILIZ	Aziza	Administrateur	AG, CA	11	8
HARICHE	Faouzia	Vice-Présidente	AG, CA, RP	21	16
HEIRBAUT	Francis	Membre de l'Assemblée Générale	AG	2	1
HELLINGS	Benoit	Président	AG, CA, RP	21	21
HOORENS	José	Administrateur	AG, CA	11	11
HOORNAERT	Chantal	Administrateur	AG, CA	11	11

LEMAITRE	Catherine	Administrateur	AG, CA	11	11
LEPOIVRE	Sébastien	Administrateur	AG, CA	11	11
LHOEST	Sonia	Administrateur	AG, CA	11	5
LUAHABI	Ismail	Administrateur	AG, CA	11	9
MAÄTI	Naima	Administrateur	AG, CA	11	11
ONKELINX	Laurette	Administrateur	AG, CA	11	5
OURIAGHLI	Mohamed	Administrateur	AG, CA	11	10
TAYENNE	Brigitte	Administrateur	AG, CA	11	10
TENOUTASSE	Sylvie	Administrateur	AG, CA	11	5
WAUTERS	Didier	Administrateur	AG, CA	11	9
WILLAME	Elise	Administrateur	AG, CA	11	7

AG = Assemblée générale,

CA = Conseil d'Administration

RP = Réunion préparatoire

Marchés publics 2020 - inventaire des marchés de plus de 30.000 euros HTVA ou durée plus que 1 an

Art. 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 et art. 6, § 1er, 4°, du décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019

Nom du marché	Type de marché	Procédure	Date de désignation par le Conseil d'Administration	Marché valide	Lot éventuel	Société	N° d'entreprise	Adresse	Montant HTVA
Désignation d'un réviseur d'entreprise	Services	Procédure négociée sans publication préalable	20-01-20	36 mois	Non	GRUPE AUDIT BELGIUM SPRL	BE434720148	Avenue du Bourgmestre Etienne Demunter 5/10 à 1090 Bruxelles	19.500,00 €
Désignation d'un cabinet d'avocats	Services	Procédure négociée sans publication préalable	20-01-20	24 mois	Non	CABINET UGKA	BE842367202	Rue De La Source 68 à 1060 Saint-Gilles	Selon taux horaire
Marché 'bâtiment et techniques' (UCP Anderlecht)	Travaux	D'abord procédure concurrentielle avec négociation, ensuite la procédure négociée sans publication préalable (art 42 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics)	17-02-20	--	Lot n°1 Techniques spéciales	AM EXPERT CONSTRUCT SPRL	BE887140521	Hoge Wei 16 à 1930 Zaventem	729.664,91 €
	Travaux		17-02-20		Lot n°2 Architecture	AM EXPERT CONSTRUCT SPRL	BE887140521	Hoge Wei 16 à 1930 Zaventem	
Marché 'matériel de cuisine pour cuisine de collectivité' (UCP Anderlecht)	Fournitures	Procédure concurrentielle avec négociation	17-02-20	--	Lot n°1 Matériel de cuisine horizontal	METOS NV	BE433958501	Gentsesteenweg 518 a à 9300 Aalst	197.740,42 €
	Fournitures		17-02-20		Lot n°2 Matériel de cuisine vertical	RATIONAL BELGIUM NV	BE467236429	Westpoort 62 à 2070 Zwijndrecht	19.940,00 €
	Fournitures		17-02-20		Lot n°3 Tunnel de lavage	SABEMAF SA	BE474265761	Leonard de Vinci 13 à 1300 Wavre	80.000,00 €

	Fournitures		17-02-20		Lot n°4 Machine de portionnement	METOS NV	BE43395850 1	Gentsesteenweg 518 a à 9300 Aalst	37478,65 €
	Fournitures		17-02-20		Lot n°5 Réfrigération	FROIRECA SPRL	BE47315570 6	Avenue des Désirs, 29 à 1140 Bruxelles	252.500,00 €
Marché 'lutte contre les nuisibles'	Services	Procédure négociée sans publication préalable	05-05-20	48 mois	Non	ANTICIMEX NV	BE40227206 4	Keetberglaan 5 à 9120 Melsele	26.640,00 €
Achat d'une machine à emballer des couverts	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	05-05-20	--	Non	METOS NV	BE43395850 1	Gentsesteenweg 518/A à 9300 Aalst	32.744,25 €
Location, livraison, placement et entretien de fontaines à eau	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	16-07-20	60 mois	Non	ELIS BRUXELLES	BE40207945 0	Boulevard Industriel 145 à 1070 Bruxelles	39.645,00 €
Marché 'Accompagnement des Cuisines Bruxelloises vers un modèle d'exemplarité de durabilité'	Services	Procédure négociée sans publication préalable	16-07-20	--	Non	CODUCO BVBA	BE81072629 5	Boulevard du Midi 41, boîte 8 à 1000 Bruxelles	30.000,00 €
Marché 'Fruits issus de l'agriculture biologique (Sep-Déc 2020)'	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	27-08-2020	4 mois	Non	FRUDICOM NV	BE40770931 1	Vilvoordselaan 206 à 1000 Brussel	53.746,67 €
Marché 'Services de traduction'	Services	Adhésion maché Ville de Bruxelles	27-08-20	48 mois	Non	AMPLEXOR	LU21498651	rue de Luxembourg 55 à 8077 Bertrange 5 (Lux)	--

Étude de faisabilité sur l'aménagement d'une légumerie'	Services	Procédure négociée sans publication préalable	26-10-20	4 mois	Non	ECORES SCRL	BE47313442 5	Rue d'Edimbourg 26 à 1050 Bruxelles	30.934,21 €
---	----------	---	----------	--------	-----	-------------	-----------------	---	-------------

Liste des voyages des mandataires publics – article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Voyage	Date du Voyage	Montant	Organisateur	Mandataire concerné	Date de décision motivée de l'organe compétent	Date d'approbation par le Gouvernement Collège réuni ou tutelle générale
Pas de voyage organisé						

Liste des subsides octroyés

art. 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 & art. 6, § 1er, 2°, du décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019

Subside	Date	Montant	Destinataire
Pas de subsides octroyés			

RAPPORT COMPTES 2020

Les « comptes annuels » provisoires tels qu'ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 16 juillet 2020 sont édités sous forme du schéma complet de la Banque Nationale de Belgique.

Ces comptes annuels seront composés du bilan, du tableau de résultats et de ses annexes, en ce compris le bilan social.

Nous nous proposons de commenter ci-dessous les principaux postes du bilan et des comptes de résultats.

A. COMPTE DE RÉSULTATS

Le compte de résultats provisoire se solde, avant toute affectation, par une perte de 161.954,35 € qui est due à la diminution des activités suite à la situation sanitaire de 2020.

Le compte de résultats provisoire comparatif 2020/2019 se présente dès lors comme suit :

Catégories de comptes	Libellés de comptes	2019	2020*	2020 vs 2019
VENTES & PRESTATIONS	70 Chiffres d'affaires	25.294.188,07	21.403.898,01	-3.890.290,06
	74 Autres produits d'exploitation	2.039.290,45	1.876.824,74	-162.465,71
	76 Produits d'expl. Non récurrents	60,00		-60,00
COÛT DES VENTES & PRESTATIONS	60 Approvisionnements et marchandis	9.657.542,03	7.947.372,63	-1.710.169,40
	61 Services et biens divers	2.768.502,72	2.381.707,39	-386.795,33
	62 Rémunérations, charges sociales et pensions	12.158.472,48	12.107.752,17	-50.720,31
	63 Amortissements, réductions de valeur et provisions	597.173,76	328.028,61	-269.145,15
	64 Autres charges d'exploitation	699.393,44	733.324,20	33.930,76
	66 Charges d'expl. Non récurrentes	113.559,94		-113.559,94
	Bénéfice d'exploitation	1.338.894,15	-217.462,25	-1.556.356,40
RESULTATS FINANCIERS	75 Produits financiers	171.531,88	61.826,40	-109.705,48
	65 Charges financières	10.018,04	6.318,50	-3.699,54
	Bénéfice courant avant impôts	1.500.407,99	-161.954,35	-1.662.362,34
IMPÔTS	68/78 Impôts différés			0,00
	67/77 Impôts sur le résultat			0,00
	Bénéfice de l'exercice	1.500.407,99	-161.954,35	-1.662.362,34
	69 Affectations et prélèvements (-)	-5.149.183,73	-5.463.855,93	-314.672,20
	79 Affectations et prélèvements (+)	3.648.775,74	5.625.810,28	1.977.034,54

* comptes provisoires tenant compte des premières observations du réviseur et sous réserve de l'acceptation du CA sur l'affectation du résultat

En ce qui concerne les **VENTES & PRESTATIONS** :

1) Le chiffre d'affaires est en diminution de 15 % par rapport à 2019, soit 3.890 k€.

Les journées alimentaires hospitalières représentent 42% et les JA MRS représentent 26% du total du CA.

Le chiffre d'affaires du département Enfance & Hors Foyer est en diminution de 37% dû aux différents confinements et autres mesures sanitaires.

Les activités Traiteur sont en diminution de 52% pour les mêmes raisons.

<u>Chiffre d'affaires</u>	<u>CA 2019</u>	<u>% du total</u>	<u>CA 2020</u>	<u>% du total</u>	<u>CA 20-19</u>
Dépt Santé hospitalier JA	10.448.535	41%	8.982.826	42%	-14%
Dépt Santé MRS JA	5.993.548	24%	5.592.727	26%	-7%
Autres activités dépt Santé	2.601.475	10%	2.993.801	14%	15%
Dépt Enfance et hors foyer	5.715.501	23%	3.585.258	17%	-37%
Activités Traiteur	535.129	2%	249.286	1%	-53%
Total	25.294.188	100%	21.403.898	100%	-15%

Pour davantage de détails, et permettre l'observation par rapport à l'année précédente, nous renvoyons aux tableaux de synthèse suivants :

<u>Dépt</u>	<u>JA 2019</u>	<u>JA 2020</u>	<u>JA 20-19</u>	<u>CA 2019</u>	<u>CA 2020</u>	<u>CA 20-19</u>
<u>JA "Patients"</u>						
CHUB	242.668	202.659	-16%	5.045.831	4.245.300	-16%
CHUSP	130.693	111.209	-15%	2.703.410	2.297.839	-15%
CDP	49.314	39.950	-19%	883.939	719.912	-19%
HUDERF	22.034	20.757	-6%	458.164	434.850	-5%
BORDET	37.708	33.873	-10%	779.222	704.736	-10%
CTR	32.048	31.910	0%	577.969	580.189	0%
Total Santé hôpitaux	514.465	440.358	-14%	10.448.535	8.982.826	-14%
<u>JA "Résidents"</u>						
EGLANTINES	64.516	58.612	-9%	1.152.262	1.054.928	-8%
HEYSEL	42.021	43.811	4%	750.489	788.612	5%
STE GERTRUDE	50.748	49.828	-2%	906.365	896.927	-1%
URSULINES	43.932	40.113	-9%	784.617	722.004	-8%
VESALE	35.902	33.461	-7%	420.410	395.110	-6%
CPAS EVERE	27.122	25.672	-5%	444.487	423.976	-5%
CPAS JETTE	28.336	22.477	-21%	512.280	409.697	-20%
CPAS ANDERLECHT	63.436	55.465	-13%	1.022.638	901.472	-12%
Total Santé MRS	356.013	329.439	-7%	5.993.548	5.592.727	-7%

Nous avons une diminution de 14% de journées alimentaires en milieu hospitalier (-74.107 €) ce qui représente une perte de CA de 1.466 k€ (-14%).

Pour les maisons de repos, nous avons une diminution de 7% des journées alimentaires (-26.574 €) ce qui représente une perte de CA de 401 k€ (-7%).

Les autres activités du département Santé se composent comme suit :

Département Enfance & hors foyer	CA 2019	CA 2020	CA 20-19
Repas crèches	1.136.944	982.210	-14%
Repas scolaires	3.469.281	1.904.888	-45%
Ventes Directes Crèches	707.250	515.338	-27%
Ventes Directes Scolaires	81.328	39.014	-52%
Plaine	320.698	143.809	-55%
Total Dépt Enfance & hors foyer	5.715.501	3.585.258	-37%

Nous perdons un chiffre d'affaires de 1.607 k€ pour les activités scolaires et 347 k€ pour les activités des crèches. La perte pour les plaines est de 177 k€.

2) Les autres produits d'exploitation sont en baisse de près de 8% (-162k€).

Cet écart provient d'une rectification d'écriture de 2019 sur le poste Maribel pour -246 k€ (double écriture d'ouverture de poste).

En ce qui concerne le COÛT DES VENTES & PRESTATIONS :

1) Les approvisionnements et marchandises sont en baisse de 18% (-1.710 k€) ce qui est en lien avec la diminution du CA.

2) Les services et biens divers sont en diminution de 14% (-387k€) qui s'explique principalement par la baisse de l'activité. Nous avons en 2019 un montant de 79 k€ pour le poste subsidié de « fournitures et travaux dans le cadre de la liaison froide ». Ce poste n'a pas de raison d'être en 2020.

3) Les charges de rémunération et de charges sociales sont en baisse de 51 k€, soit un statu quo par rapport à 2019.

4) Les dotations aux amortissements, réductions de valeur et provisions sont en baisse de 269 k€.

Nous avons une diminution des amortissements de 154 k€ dont -182 k€ d'amortissements d'immobilisés pour lesquels la dernière annuité était en 2019 et +29 k€ qui correspondent aux amortissements d'immobilisé acquis en 2020.

Les réductions de valeurs sur créances commerciales sont en diminution de 116 k€ suite à la baisse des activités scolaires.

5) Les autres charges d'exploitation sont en augmentation de 34 k€ qui provient du précompte immobilier de Haren qui n'avait pas été comptabilisé en 2019.

Concernant le résultat financier (PRODUITS FINANCIERS – CHARGES FINANCIÈRES), il est en baisse de 106 k€ sous l'effet conjugué de :

- la baisse des charges financières de 4 k€ due à la fin des intérêts payés pour le prêt auprès de BNP Paribas Fortis
- la diminution des produits financiers liée aux Subsidés en capital qui suit les amortissements des investissements subsidiés.

En ce qui concerne l'**AFFECTATION DU RESULTAT** :

Nous proposons la reprise des réserves suivantes :

- 1) Tel que mentionné lors du CA du 30 mars dernier, nous proposons de reprendre les réserves désignées pour les travaux de l'UCP d'Anderlecht qui s'élève à 1.736.305,25 €, les investissements suivant les marchés s'élevant à 2.247.546,50 €.
- 2) Fin de l'année passée, nous avons affecté une réserve de 1.200.000 € compte tenu des pertes possibles en raison de la crise sanitaire. Nous proposons de reprendre uniquement le montant de la perte de cette année, soit 161.954,35 € et de maintenir le solde en réserve étant donné le niveau incertain de nos activités.

Projet	Situation Finale (si acceptation) réserves "autres réserves indisponibles"	Reprises des réserves	Situation Finale (si acceptation) réserves "autres réserves indisponibles"
	au 31/12/2019		au 31/12/2020
CHUB - Travaux d'aménagements	1.756.780,23 €		1.756.780,23 €
CHUB - Equipements			
CHUB - Regroupement activité hospi & MRS*			
Astrid - Chariots technique avec borne	10.133,73 €		10.133,73 €
CHUSP - Chariots technique embarquée	660.033,22 €		660.033,22 €
CPAS de Bruxelles - Cuisines relais	586.064,90 €		586.064,90 €
CPAS de Bruxelles - Vésale *			
CPAS d'Anderlecht - Chariots technique embarquée	136.584,80 €		136.584,80 €
Haren -Adaptation bâtiment existant partie "techniques spéciales"	838.925,60 €		838.925,60 €
Cuisine d'Anderlecht - estimation pour les premiers travaux	171.633,05 €	- 171.633,05 €	- €
New Bordet	255.129,40 €		255.129,40 €
UCP Anderlecht	1.564.672,20 €	- 1.564.672,20 €	- €
<i>Pré étude rénovation (électricité)</i>			
<i>reprise de provision (regroupement MRS déplacement matériel fleexcool de Haren et Brugmann</i>			
Brien - Chariots technique avec borne	130.000,00 €		130.000,00 €
IMPACT COVID 19	6.109.957,13 €		6.109.957,13 €
	1.200.000,00 €	- 161.954,35 €	1.038.045,65 €
Réserve Programmation sociale	- €		0
Total du montant constitué en réserve	7.309.957,13 €	- 1.898.259,60 €	5.411.697,53 €

B. BILAN

Le bilan provisoire comparatif entre 2019 et 2020 se présente comme suit, sous réserve de l'acceptation du Conseil d'Administration sur l'affectation du résultat :

Catégories de comptes	Libellés de comptes		2019	2020*	2020 vs 2019
ACTIF					
ACTIFS IMMOBILISES	21	Immobilisations incorporelles	197.106,38	239.969,19	42.862,81
	22/27	Immobilisations corporelles	1.544.017,07	3.547.238,27	2.003.221,20
	28	Immobilisations financières	415,00	415,00	0,00
ACTIFS CIRCULANTS	30	Stocks et commandes en cours	290.236,12	295.227,86	4.991,74
	40/41	Créances à un an au plus	5.898.173,26	5.698.579,34	-199.593,92
	54/58	Valeurs disponibles	10.615.675,79	7.354.395,52	-3.261.280,27
	490/491	Comptes de régularisation	213.035,54	261.049,45	48.013,91
		Total de l'actif	18.758.659,16	17.396.874,63	-1.361.784,53
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	10	Capital	1.300.700,00	1.300.700,00	0,00
	13	Réserves	7.309.957,13	5.411.697,53	-1.898.259,60
	14	Résultat reporté (bénéfice)	3.727.550,68	5.463.855,93	1.736.305,25
	15	Subsides en capital	159.530,57	174.397,64	14.867,07
PROVISIONS & IMPÔTS DIFFERES	16	Provisions pour risques et charges	104.928,08	104.928,08	0,00
DETTES	17	Dettes à plus d'un an	12.000,00	12.000,00	0,00
	42/48	Dettes à un an au plus	5.850.493,27	4.720.892,25	-1.129.601,02
	492/493	Comptes de régularisation	293.499,43	208.403,20	-85.096,23
		Total du passif	18.758.659,16	17.396.874,63	-1.361.784,53

Le total du bilan diminue de 7,3% en passant de 18,8 M€ à 17,4 M€.

Afin de reprendre les éléments les plus marquants de 2020 par rapport à la situation de 2019 :

A l'Actif :

- 1) Les immobilisations incorporelles augmentent de 43 k€ dont +101 k€ en acquisition et -58 k€ en amortissement annuel. Les acquisitions portent sur :
 - le développement de logiciels propres (RESCO 2 principalement) pour 28 k€
 - les frais d'études d'architecte pour l'UCP Anderlecht pour 73 k€

- 2) Les immobilisations corporelles augmentent de 2.003 k€ dont +2.317 k€ en acquisition et -314 k€ en amortissement annuel. Les acquisitions portent sur :
 - la rénovation du bâtiment de l'UCP Anderlecht pour 1.651 k€

- les installations techniques et machines pour 590 k€ pour Anderlecht et 50 k€ pour les autres sites
 - l'outillage pour 27 k€
- 3) Le niveau du stock reste quasi identique.
- 4) La diminution des créances à un an au plus est essentiellement due à un correctif d'écriture dans le compte des produits à recevoir. Le compte clients est en augmentation de 189 k€ qui est expliqué par des factures émises dans l'année au lieu d'être reprises dans le compte « facture à établir ».
- 5) Les valeurs disponibles diminuent de 3.261 k€. Cette diminution s'explique par les investissements de 2.317 k€, par l'augmentation du poste des clients de 189 k€ et par la diminution du poste des fournisseurs de 848 k€.

Rappelons que cette valeur est prise à un moment précis (31/12/2020) et dépend tant des échéances des factures fournisseurs que du respect des échéances apportées par nos clients.

- 6) L'augmentation des comptes de régularisation de 48 k€ s'explique, d'une part par une légère augmentation des charges reçues (32 k€) en 2020 relatives à 2021 et d'autre part par la réception d'indemnité d'accidents de travail en 2021 pour des faits antérieurs (16 k€).

Au Passif :

- 1) Le compte Subside en capital a été ajusté en fonction de la clôture des immobilisés de la phase II et III de la liaison froide (+75 k€). La quotité amortissable pour 2020 s'élève à 60 k€.
- 2) Les dettes à un an au plus sont en diminution de 1.129 k€ dont :
- -142 k€ dû à la fin de l'emprunt BNP Paribas Fortis en juin 2020 qui avait été souscrit pour l'achat des chariots du CHU Brugmann et de Sainte Gertrude
 - -746 k€ pour le poste des fournisseurs et factures à recevoir dû à la diminution de l'activité
 - -267 K€ pour le poste de pécule vacances

- 3) Les comptes de régularisation sont en baisse de 85 k€. Ce poste reprend la facturation de la provision des repas scolaires de janvier. Cette diminution est donc expliquée par la baisse de cette activité.
- 4) Dans le cas où l'affectation du résultat est approuvée, les réserves et le résultat reporté se présentent comme suit :
 - Les réserves indisponibles sont en diminution de 1.898 k€ dont 1.736 k€ pour la reprise de la réserve « UCP Anderlecht » et 162 k€ pour la reprise partielle de la réserve « Impact COVID ».
 - Le résultat reporté est en hausse de 1.736 k€ ce qui correspond à la reprise de la réserve « UCP Anderlecht ».

COMPTES 2020 - SCHÉMA COMPLET BNB

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0867322926	P.	U.	D.	C-cap 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
 DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
 ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: LES CUISINES BRUXELLOISES
 Forme juridique: -1 Association de droit public
 Adresse: Hotel de Ville N°: 1 Boite:
 Code postal: 1000 Commune: Bruxelles
 Pays: Belgique
 Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de TC-Bruxelles, francophone
 Adresse Internet¹: http://www.

Numéro d'entreprise 0867322926

DATE 23/12/2020 de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS EN EUROS²

approuvés par l'assemblée générale du 21/08/2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Exercice précédent du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~sont / ne sont pas~~³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: 41 Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 0.2.3, 0.2.5, 0.3, 0.3.5, 0.4.2, 0.5.2, 0.6, 0.7.2, 0.8, 0.18, 0.18.2, 0.19, 9, 13, 14, 15



Signature
 (nom et qualité)
 Nom ORRICO Y GRIMA
 Qualité Directeur Général

Signature
 (nom et qualité)
 Nom
 Qualité

1 Mention facultative.
 2 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.
 3 Biffer la mention inutile.

N° 0867322926

C-cap 2.1

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
 ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
 VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

ABID, Fatima						
Rue des Tanneurs	52	bte 1	1000	Bruxelles		Belgique
	Administrateur [13] (06/05/2013 - 30/06/2025)					

AWADA, Ahmad						
Kerkstraat	40		1742	Sint-Katherina-Lombeek		Belgique
	Administrateur [13] (12/11/2018 - 30/06/2025)					

ELECTEUR, Joelle						
Rue Leon Dopere	72		1090	Jette		Belgique
	Administrateur [13] (29/05/2017 - 30/06/2025)					

HARICHE, Faouzia						
Rue Masui	86		1000	Bruxelles		Belgique
	Vice-président du Conseil d'Administration [11] (02/09/2019 - 30/06/2025)					

HOORENS, Jose						
Stroombeeksesteenweg	153		1800	Vilvoorde		Belgique
	Administrateur [13] (01/01/2005 - 30/06/2025)					

TENOUTASSE, Sylvie						
Avenue de Haveskercke	28		1190	Forest		Belgique
	Administrateur [13] (12/11/2018 - 30/06/2025)					

WILLAME, Elise						
Avenue Jean Van Haelen	26		1160	Auderghem		Belgique
	Administrateur [13] (12/11/2018 - 30/06/2025)					

<u>GROUPE AUDIT BELGIUM SRL, (0434720148)</u>						
Avenue du Bourgmestre E. Demunter	5	bte 10	1090	Jette		Belgique
	Commissaire [61] (16/07/2020 - 30/06/2023)					

» CLAEYS, Werner, Réviseur d'entreprises						
Avenue du Bourgmestre E. Demunter	5	bte 10	1090	Jette		Belgique

BOUGMAR, Laila						
Rue du Grand Air	13		1082	Berchem-Sainte-Agathe		Belgique
	Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)					

BUGGENHOUT, Clémentine						
Kruisberg	11		1120	Neder-Over-Heembeek		Belgique
	Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)					

DROUART, Jérémie						
Rue Joseph Kelchtermans	48		1070	Anderlecht		Belgique
	Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)					

GUILIZ, Aziza						
Avenue de Lévis Mirepoix	3		1090	Jette		Belgique
	Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)					

HELLINGS, Benoît						
Rue du Houblon	47	bte 20	1000	Bruxelles		Belgique
	Président du Conseil d'Administration [10] (02/09/2019 - 30/06/2025)					

HOORNAERT, Chantal						
Rue Drootbeek	30	bte 10	1020	Laeken		Belgique
	Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)					

suite page suivante

N° 0867322926

C 2.1

Administrateurs et gérants (suite de la page C.2.1)

LEMAITRE, Catherine Rue du Tivoli	10	bte 2.1	1020	Laeken	Belgique
Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)					
LEPOIVRE, Sébastien Allées de Provence	20		1140	Evere	Belgique
Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)					
LHOEST, Sonia Neerleest	2		1020	Laeken	Belgique
Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)					
LUAHABI, Ismail Rue des Secours	27		1210	Saint-Josse-ten-Noode	Belgique
Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)					
MAËTI, Naima Boulevard Anspach	183		1000	Bruxelles	Belgique
Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)					
ONKELINX, Laurette Bld Auguste Reyers	31	bte 5	1030	Schaerbeek	Belgique
Administrateur [13] (12/11/2019 - 30/06/2025)					
OURIAGHLI, Mohamed Avenue de la Bugrane	118		1020	Laeken	Belgique
Administrateur [13] (12/11/2019 - 30/06/2025)					
TAYENNE, Brigitte Boulevard Maurice Herbet	80		1070	Anderlecht	Belgique
Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)					
WAUTERS, Didier Rue Marie-Christine	131		1020	Laeken	Belgique
Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)					
AZDAD, Abderrachid Avenue François Sebrechts	63	bte 25	1080	Molenbeek-Saint-Jean	Belgique
Administrateur [13] (25/06/2020 - 30/06/2025)					
BEOZIERE, Christian Avenue Jules Bordet	122		1140	Evere	Belgique
Administrateur [13] (23/04/2008 - 30/06/2025)					

N° 0867322926

C-cap 2.2

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / **n'ont pas*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

N° 0867322926

C-cap 3.1

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	0,00	0,00
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	3 787 622,46	1 741 538,45
Immobilisations incorporelles	6.2	21	239 969,19	197 106,38
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	3 547 238,27	1 544 017,07
Terrains et constructions		22	1 646 398,83	6 264,02
Installations, machines et outillage		23	1 449 409,90	1 058 917,21
Mobilier et matériel roulant		24	5 083,84	11 235,58
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	446 345,70	467 600,26
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	0,00	0,00
	6.4/			
Immobilisations financières	6.5.1	28	415,00	415,00
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	415,00	415,00
Actions et parts		284	10,00	10,00
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	405,00	405,00

N° 0867322926

C-cap 3.1

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	13.609.252,17	17.017.120,71
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales.....		290
Autres créances.....		291
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	295.227,86	290.236,12
Stocks.....		30/36	295.227,86	290.236,12
Approvisionnements.....		30/31	295.227,86	290.236,12
En-cours de fabrication.....		32
Produits finis.....		33
Marchandises.....		34
Immeubles destinés à la vente.....		35
Acomptes versés.....		36
Commandes en cours d'exécution.....		37
Créances à un an au plus		40/41	5.698.579,34	5.898.173,26
Créances commerciales.....		40	5.104.800,20	5.791.934,57
Autres créances.....		41	593.779,14	106.238,69
Placements de trésorerie	6.5/1	50/53
Actions propres.....	6.6	50
Autres placements.....		51/53
Valeurs disponibles		54/58	7.354.395,52	10.615.675,79
Comptes de régularisation	6.6	490/1	261.049,45	213.035,54
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	17.396.874,63	18.758.659,16

N° 0867322926

C-cap 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	12.350.651,10	12.497.738,38
Apport	6.7.1	10/11	1.300.700,00	1.300.700,00
Capital		10	1.300.700,00	1.300.700,00
Capital souscrit		100	1.300.700,00	1.300.700,00
Capital non appelé ⁴		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	5.411.697,53	7.309.957,13
Réserves indisponibles		130/1	5.411.697,53	7.309.957,13
Réserve légale		130		
Réserves statutairement indisponibles		1311	5.411.697,53	7.309.957,13
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	5.463.855,93	3.727.550,68
Subsides en capital		15	174.397,64	159.530,57
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	104.928,08	104.928,08
Provisions pour risques et charges		160/5	104.928,08	104.928,08
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	104.928,08	104.928,08
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

N° 0867322926

C-cap 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	4.941.295,45	6.155.992,70
Dettes à plus d'un an	6.9	17	12.000,00	12.000,00
Dettes financières.....		170/4		0,00
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés.....		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit.....		173		0,00
Autres emprunts.....		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer.....		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	12.000,00	12.000,00
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	4.720.892,25	5.850.493,27
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	0,00	142.325,38
Dettes financières.....		43		
Etablissements de crédit.....		430/8		
Autres emprunts.....		439		
Dettes commerciales		44	3.200.443,83	3.970.572,55
Fournisseurs		440/4	3.200.443,83	3.970.572,55
Effets à payer.....		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.520.448,42	1.737.595,34
Impôts		450/3	296.097,93	257.917,91
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.224.350,49	1.479.677,43
Autres dettes		47/48	0,00	
Comptes de régularisation	6.9	492/3	208.403,20	293.499,43
TOTAL DU PASSIF		10/49	17.396.874,63	18.758.659,16

N° 0867322926

C-cap 4

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	23.280.722,75	27.333.538,52
Chiffre d'affaires.....	6.10	70	21.403.898,01	25.294.188,07
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) ... (+)/(-)		71
Production immobilisée.....		72
Autres produits d'exploitation.....	6.10	74	1.876.824,74	2.039.290,45
Produits d'exploitation non récurrents.....	6.12	76A	60,00
Coût des ventes et des prestations		60/66A	23.498.185,00	25.994.644,37
Approvisionnements et marchandises		60	7.947.372,63	9.657.542,03
Achats		600/8	7.952.364,37	9.621.629,63
Stocks: réduction (augmentation)..... (+)/(-)		609	-4.991,74	35.912,40
Services et biens divers.....		61	2.381.707,39	2.768.502,72
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	12.107.752,17	12.158.472,48
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	371.427,72	524.943,05
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)..... (+)/(-)	6.10	631/4	-43.399,11	72.230,71
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)..... (+)/(-)	6.10	635/8
Autres charges d'exploitation.....	6.10	640/8	733.324,20	699.393,44
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration..... (-)		649
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	0,00	113.559,94
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	-217.462,25	1.338.894,15

N° 0867322926

C-cap 4

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
		61.826,40	171.531,88
	75/76B	61.826,40	171.531,88
	75	61.826,40	171.531,88
	750	1.630,34	1.408,29
	751	1.630,34	1.408,29
6.11	752/9	60.196,06	170.123,59
6.12	76B		
	65/66B	6.318,50	10.018,04
6.11	65	6.318,50	10.018,04
	650	2.976,24	8.386,99
	651		
	652/9	3.342,26	1.631,05
6.12	66B		
	9903	-161.954,35	1.500.407,99
	780		
	680		
6.13	67/77		
	670/3		
	77		
	9904	-161.954,35	1.500.407,99
	789		
	689		
	9905	-161.954,35	1.500.407,99

N° 0867322926

C-cap 5

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	3.565.596,33	5.149.183,73
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	-161.954,35	1.500.407,99
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	3.727.550,68	3.648.775,74
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2	1.898.259,60	1.421.633,05
sur l'apport.....	791		
sur les réserves.....	792	1.898.259,60	1.421.633,05
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport.....	691		
à la réserve légale.....	6920		
aux autres réserves.....	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	5.463.855,93	3.727.550,68
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport.....	694		
Administrateurs ou gérants.....	695		
Travailleurs.....	696		
Autres allocataires.....	697		

N° 0867322926

C-cap 6.1

ANNEXE

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice.....	20P	xxxxxxxxxxxxxxxx 0,00
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002	
Amortissements	8003	
Autres	8004 (+)/(-)	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice.....	(20) 0,00	
Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2 0,00	
Frais de restructuration	204	

N° 0867322926

C-cap 6.2.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx	218.830,07
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	
Cessions et désaffectations	8031	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8041	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	218.830,07	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx	218.830,07
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8071	
Repris	8081	
Acquis de tiers	8091	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8111	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	218.830,07	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	0,00	

N° 0867322926

C-cap 6.2.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	766.867,29
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	100.718,73	
Cessions et désaffectations	8032	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8042	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	867.586,02	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	569.760,91
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8072	57.855,92	
Repris	8082	
Acquis de tiers	8092	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8112	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	627.616,83	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	239.969,19	

N° 0867322926

C-cap 6.3.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	20.880,16
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	1.650.957,57	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	1.671.837,73	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Actées.....	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées.....	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	14.616,14
Actés.....	8271	10.822,76	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	25.438,90	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	1.646.398,83	

N° 0867322926

C-cap 6.3.2

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	4.705.871,01
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	666.835,43	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	5.372.706,44	
Plus-values au terme de l'exercice			
8252P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx		
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées.....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
8322P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx		3.646.953,80
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8272	276.342,74	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	3.923.296,54	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	1.449.409,90	

N° 0867322926

C-cap 6.3.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	367.647,99
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	
Cessions et désaffectations	8173	1.000,00	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8183	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	366.647,99	
Plus-values au terme de l'exercice			
8253P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx		
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées.....	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8243	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
8323P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx		356.412,41
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8273	5.151,74	
Repris	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	361.564,15	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	5.083,84	

N° 0867322926

C-cap 6.3.5

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	531.363,94
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	
Cessions et désaffectations.....	8175	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8185	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	531.363,94	
Plus-values au terme de l'exercice			
8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8215	
Acquises de tiers	8225	
Annulées.....	8235	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8245	
Plus-values au terme de l'exercice	8255	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	63.763,68
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8275	21.254,56	
Repris	8285	
Acquis de tiers	8295	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8315	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	85.018,24	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	446.345,70	

N° 0867322926

C-cap 6.3.6

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	
Cessions et désaffectations	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8186	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées.....	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8246	
Plus-values au terme de l'exercice	8256	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8276	
Repris	8286	
Acquis de tiers	8296	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8316	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	0,00

N° 0867322926

C-cap 6.4.2

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	0,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	
Cessions et retraits	8372	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8382	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	0,00	
Plus-values au terme de l'exercice			
8452P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8412	
Acquises de tiers	8422	
Annulées.....	8432	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8442	
Plus-values au terme de l'exercice	8452	
Réductions de valeur au terme de l'exercice			
8522P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8472	
Reprises	8482	
Acquises de tiers	8492	
Annulées à la suite de cessions et retraits.....	8502	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8512	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	
Montants non appelés au terme de l'exercice			
8552P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice	8542	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	
Remboursements	8592	
Réductions de valeur actées	8602	
Réductions de valeur reprises	8612	
Différences de change.....(+)/(-)	8622	
Autres	8632	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	

N° 0867322926

C-cap 6.4.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	10,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	
Cessions et retraits	8373	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	10,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8413	
Acquises de tiers	8423	
Annulées.....	8433	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8443	
Plus-values au terme de l'exercice	8453	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8473	
Reprises	8483	
Acquises de tiers	8493	
Annulées à la suite de cessions et retraits.....	8503	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice.....(+)/(-)	8543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>10,00</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	405,00
Mutations de l'exercice			
Additions.....	8583	
Remboursements	8593	
Réductions de valeur actées	8603	
Réductions de valeur reprises	8613	
Différences de change.....(+)/(-)	8623	
Autres	8633	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>405,00</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	

N° 0867322926

C-cap 6.6

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe			
.....	51
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681
Actions et parts – Montant non appelé	8682
Métaux précieux et œuvres d'art	8683
Titres à revenu fixe	52
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686
de plus d'un mois à un an au plus	8687
de plus d'un an	8688
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
.....Charges à reporter..: facture d'achat de 2021	152.333,08
.....Charges à reporter..: Paie statutaire janvier 2021	92.446,28
.....Produits acquis..: Intérêts 4 trim 2020	429,99
.....Produits acquis - indemnité accident du travail	15.840,10

N° 0867322926

C-cap 6.7.1

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	1.300.700,00
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	1.300.700,00	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
.....			
.....			
.....			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
.....			
.....			
.....			
Actions nominatives.....	8702	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Actions dématérialisées.....	8703	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	

Capital non libéré

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non appelé.....	(101)		xxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Capital appelé, non versé.....	8712	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Actionnaires redevables de libération			
.....			
.....			
.....			

Actions propres

	Codes	Exercice
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu.....	8721	
Nombre d'actions correspondantes.....	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu.....	8731	
Nombre d'actions correspondantes.....	8732	

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours.....	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre.....	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre.....	8747	

Capital autorisé non souscrit	8751	
--	------	--

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières.....	8801	0,00
Emprunts subordonnés.....	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées.....	8831	
Etablissements de crédit.....	8841	
Autres emprunts.....	8851	
Dettes commerciales.....	8861	
Fournisseurs.....	8871	
Effets à payer.....	8881	
Acomptes sur commandes.....	8891	
Autres dettes.....	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année.....	(42)	0,00
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières.....	8802	
Emprunts subordonnés.....	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées.....	8832	
Etablissements de crédit.....	8842	
Autres emprunts.....	8852	
Dettes commerciales.....	8862	
Fournisseurs.....	8872	
Effets à payer.....	8882	
Acomptes sur commandes.....	8892	
Autres dettes.....	8902	12.000,00
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir.....	8912	12.000,00
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières.....	8803	
Emprunts subordonnés.....	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées.....	8833	
Etablissements de crédit.....	8843	
Autres emprunts.....	8853	
Dettes commerciales.....	8863	
Fournisseurs.....	8873	
Effets à payer.....	8883	
Acomptes sur commandes.....	8893	
Autres dettes.....	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir.....	8913	

N° 0867322926

C-cap 6.9

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073	296.097,93
Dettes fiscales estimées	450	0,00

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077	1.224.350,49

Codes	Exercice
8921
8931
8941
8951
8961
8971
8981
8991
9001
9011
9021
9051
9061
8922
8932
8942
8952
8962
8972
8982
8992
9002
9012
9022
9032
9042
9052
9062

Codes	Exercice
9072
9073	296.097,93
450	0,00
9076
9077	1.224.350,49

N° 0867322926

C-cap 6.9

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

.....Produits à reporter...facturation repas scolaire provision janvier 2021.....

Exercice
.....208.403,20
.....
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 6.10

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....	
.....	
.....	
.....	
Ventilation par marché géographique			
.....	
.....	
.....	
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics			
	740	1.530.510,30	1.646.377,99
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture.....			
	9086	274	285
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein.			
	9087	259,2	258,8
Nombre d'heures effectivement prestées			
	9088	363.853	381.515
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs			
	620	9.047.688,46	8.827.924,80
Cotisations patronales d'assurances sociales			
	621	2.606.659,97	2.550.207,70
Primes patronales pour assurances extralégales			
	622	10.779,26	11.480,37
Autres frais de personnel			
	623	442.624,48	768.859,61
Pensions de retraite et de survie			
	624		

N° 0867322926

C-cap 6.10

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises).....(+)/(-)	635
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110
Reprises	9111
Sur créances commerciales			
Actées	9112	119.175,60	72.230,71
Reprises	9113	162.574,71	0,00
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115
Utilisations et reprises	9116
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	703.606,80	694.774,73
Autres	641/8	29.717,40	4.618,71
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture.....	9096	33	30
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein.....	9097	26,5	34,0
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	29.284	53.516
Frais pour la société	617	232.742,51	352.429,05

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital.....	9125	60.195,76	170.122,89
Subsides en intérêts.....	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées.....	754		
Autres			
.....			
.....			
.....			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts.....			
	6501		
Intérêts portés à l'actif.....			
	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées.....	6510		
Reprises.....	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances.....			
	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations.....	6560		
Utilisations et reprises.....	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées.....	654		
Ecarts de conversion de devises.....	655		
Autres			
.....			
.....			
.....			

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	60,00
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	60,00
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	60,00
Produits financiers non récurrents	(76B)
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631
Autres produits financiers non récurrents	769
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	0,00	113.559,94
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	0,00	113.559,94
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620 (+)/(-)	-1.846,80
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	115.406,74
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690 (-)
Charges financières non récurrentes	(66B)	0,00
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621 (+)/(-)
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631
Autres charges financières non récurrentes	668
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691 (-)

N° 0867322926

C-cap 6.13

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice.....
 Impôts et précomptes dus ou versés.....
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif.....
 Suppléments d'impôts estimés.....
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs.....
 Suppléments d'impôts dus ou versés.....
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés.....

Codes	Exercice
9134
9135
9136
9137
9138
9139
9140

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

.....

Sources de latences fiscales

Latences actives.....
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs.....
 Autres latences actives.....
 Latences passives.....
 Ventilation des latences passives.....

Codes	Exercice
9141
9142

9144

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles).....
 Par la société.....

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel.....
 Précompte mobilier.....

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	252.692,38
9146	176.370,07
9147	1.545.951,48
9148

N° 0867322926

C-cap 6.14

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

.....

Exercice
.....
.....
.....

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

.....

Exercice
.....
.....
.....

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

..... L'entité est membre d'une unité de TVA et ainsi solidaire entre ses membres.....
 LCB a 17 parts pour 8.602,90 € d'EthiasCo. Cette participation existe tant que l'Association est membre coopérateur.....

Exercice
.....0,00
.....0,00
.....0,00

N° 0867322926

C-cap 6.15

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253
Participations.....	9263
Créances subordonnées	9273
Autres créances	9283
Créances	9293
A plus d'un an.....	9303
A un an au plus	9313
Dettes	9353
A plus d'un an.....	9363
A un an au plus	9373
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société.....	9393
Autres engagements financiers significatifs	9403
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252
Participations.....	9262
Créances subordonnées	9272
Autres créances	9282
Créances	9292
A plus d'un an.....	9302
A un an au plus	9312
Dettes	9352
A plus d'un an.....	9362
A un an au plus	9372

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

	Exercice
..... Néant : 0 eur / Nihil : 0 EUR..... 0,00
..... Etant entendu qu'en l'absence de critères juridiques permettant un inventaire des transactions avec des parties liées en dehors des conditions normales du marché, aucune information n'a pu être incluse 0,00
..... 0,00
.....

N° 0867322926

C-cap 6.16

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées 9500
 Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur 9501

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur 9502

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants 9503
 Aux anciens administrateurs et anciens gérants 9504

Codes	Exercice
9500
9501
9502
9503
9504

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s) 9505

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation 95061
 Missions de conseils fiscaux 95062
 Autres missions extérieures à la mission révisoriale 95063

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation 95081
 Missions de conseils fiscaux 95082
 Autres missions extérieures à la mission révisoriale 95083

Codes	Exercice
9505 6 500,00
95061
95062
95063
95081
95082
95083

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

.....

N° 0867322926

C-cap 6.19

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des Sociétés et Associations.

La dernière modification des règles d'évaluation a été approuvée par le Conseil d'Administration en date du 25 mai 2021.

Ainsi, en vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants: En tenant compte de l'expérience de la durée de vie réelle de nos investissements, il nous a paru opportun de suivre le rythme d'amortissement de certains types d'immobilisations incorporelles et corporelles, à savoir :

Compte: 215100 Type d'investissement: Logiciel propre

Taux d'amortissement actuel: 20% Durée d'utilité actuelle (en année): 5

Taux d'amortissement proposé: 25% Durée d'utilité proposée (en année): 4

Actuellement, il s'agit principalement des investissements réalisés dans le cadre de Datameal (ERP gérant les commandes et la production à l'origine pour le secteur de la santé) et de RESCO (logiciel lié à la gestion des encaissements des repas scolaires). Pour ce type d'investissements, nous estimons que vu le rythme plus soutenu des adaptations informatiques à venir, il est plus raisonnable d'envisager une durée de 4 ans plutôt que 5 ans.

Compte: 221000 Type d'investissement: Construction

Taux d'amortissement : 10% ou 6,67% ou 5% ou 4% Durée d'utilité (en année): 10 ou 15 ou 20 ou 25

Par construction, il faut entendre tout ce qui peut être directement lié à l'infrastructure des bâtiments.

Pour ce qui concerne les aménagements des bâtiments existants (installations de cloisons par ex), la durée peut être ramenée à 10 ans ;

Pour ce qui est des constructions lourdes (installation d'une cabine haute tension telle qu'envisagée pour le site de Brugmann par ex), une durée de vie de 25 ans nous paraît justifiée ;

Pour l'adaptation d'un bâtiment existant avec des installations de type 'technique spéciale' tel que prévue pour Haren, une durée de vie de 20 ans peut être maintenue.

Pour les travaux électriques, une durée de vie de 15 ans est à prendre en considération afin de s'aligner sur la durée du certificat de conformité (CA du 25/05/2021).

Compte: 230050 Type d'investissement: Installations techniques et machines/subsidiées

Taux d'amortissement : 10% ou 14,3% ou 20% Durée d'utilité (en année): 10 ou 7 ou 5

Pour ce type d'investissements, l'adaptation de la durée de vie estimée résulte du fait de la technique/ puissance utilisée et de l'intensité d'utilisation des installations et machines.

Pour les chariots de transport de repas : avec les chariots de type 'technique embarquée' : 7 ans Pour les chariots avec borne : 7 ans

Pour les bornes : 10 ans

Pour les bandes de portionnement : 10 ans.

Pour les systèmes de lavage :

-un tunnel de lavage (100.000 €) : 10 ans

-les autres types de lave-vaisselle (20.000€/30.000€) : 7 ans.

Pour les fours :

-les fours de remise à température (four de régénération) tels que par ex ceux utilisés pour la liaison froide : 7 ans

-les fours de cuisson/combi : 10 ans.

Pour les installations frigorifiques :

-les investissements liés à la création de groupes de froid ou chambres froide : 10 ans

-les armoires frigorifiques et congélateurs : 7 ans.

Pour les chaudières : 10 ans.

Pour les scelleuses : 7 ans (type Rescaset) ou 10 ans (type Mecapack)

Pour les systèmes d'étiquetage et d'impression : 7 ans.

Pour les installations et machines légères : 5 ans (CA du 25/5/2021)

Comptes: 232000/232050 Type d'investissement: Outillage/subsidié

suite page suivante

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C 6.19)

Taux d'amortissement: 20% ou 33,3% Durée d'utilité (en année): 5 ou 3

Pour les mixers/broyeurs:

- les mixers professionnels à haute puissance utilisés avec les douches : 5 ans
- les mixers de type 'portatif' : 3 ans

Pour les balances : selon leur utilisation et type, 3 à 5 ans.

Pour les trancheuses : 5 ans quel que soit le type (manuel, semi manuel, automatique).

Pour les nettoyeurs vapeur : 5 ans.

Il est à noter que les règles d'évaluation actuelles prévoient que pour les biens d'une valeur individuelle de moins de 250€ HTVA et maximum 1.000 €, il y a une prise en charge complète immédiate.

2. Actifs immobilisés

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge .

3. Actifs circulants

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode Fifo,

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient

4. Passif

Dettes:

Le passif comporte des dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt faible.

5. Autres

Lors de la clôture des comptes 2017, notre réviseur (Groupe Audit Belgium) nous a signalé ne pas approuver, les provisions constituées depuis plusieurs années (sous le contrôle des réviseurs successifs précédents) en vue d'aménagements futurs, nécessaires pour assurer les services de l'Association, qui ne peuvent plus être considérées comme telles. Il s'agissait d'une démarche en "bon père de famille" afin de ne pas impacter les années futures.

De par la nature des montants provisionnés, nos réviseurs ont recommandé que ces provisions soient réaffectées en réserves, avec l'approbation du Conseil d'Administration. Cette réaffectation de compte à compte au Bilan ne peut se faire que par une écriture comptable qui passe par les comptes de résultats, ce qui dès lors augmente le bénéfice de l'exercice. (Approbation du CA du 16/04/2018). Il en ira dès lors ainsi pour la gestion future des réserves.

6. Les activités des repas scolaires

La législation prévoit qu'une créance ou une dette vis-à-vis d'une personne physique ouverte depuis plus de 10 ans doit être considérée comme irrécouvrable et donc être prise en charge ou en produit. Le Conseil d'Administration prend la décision pour la facturation des repas scolaires, à destination des parents, compte tenu de la nature de l'activité, de réduire ce délai à 5 ans. Toutefois, cette mesure n'empêchera pas les Cuisines Bruxelloises de poursuivre ses démarches de recouvrement de la créance prise en charge.

La mise en application de cette règle commence pour les comptes 2018 (Approbation du CA du 20/05/2019)

LES CUISINES BRUXELLOISES



DE BRUSSELSE KEUKENS

N° 0867322926

C-cap 6.20

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Evénements postérieurs à la clôture et autres informations requises

Depuis la clôture de l'exercice, la crise liée au Coronavirus s'est poursuivie. L'Association de droit public a à ce jour pu poursuivre ses activités tout en essayant de limiter l'impact de cette crise sur les différentes activités de l'association.

D'après nos premières observations et analyses, cette crise et les décisions du Comité National de Sécurité belge ont une incidence sur les résultats 2021, qui pourraient aller croissante en fonction de l'évolution de la situation tant en Belgique que sur le plan international.

A l'heure actuelle, les activités de Repas Scolaires, crèches, Hospitaliers et MRS ainsi que le service traiteur sont impacté soit par un arrêt ou une diminution importante de l'activité. Cette situation est jugée suffisamment préoccupante par nos instances pour qu'il ait été décidé de maintenir la réserve affectée en 2020.

N° 0867322926

C-cap 10

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	222,1	153,2	68,9
Temps partiel	1002	61,7	27,0	34,7
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	259,2	169,1	90,1
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	319.517	224.421	95.096
Temps partiel	1012	44.336	20.185	24.151
Total	1013	363.853	244.606	119.247
Frais de personnel				
Temps plein	1021	10.730.861,23	7.402.039,94	3.328.821,29
Temps partiel	1022	1.376.890,94	576.096,80	800.794,14
Total	1023	12.107.752,17	7.978.136,74	4.129.615,43
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	309.539,00	210.867,00	98.672,00

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	258,8	169,4	89,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	381.515	252.928	128.587
Frais de personnel	1023	12.158.472,48	7.933.634,88	4.224.837,60
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	318.148,00	214.285,00	103.863,00

N° 0867322926

C-cap 10

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	214	60	249,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	191	31	213,9
Contrat à durée déterminée	111	22	28	34,1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	1	1	1,5
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	148	25	162,2
de niveau primaire	1200	36	10	40,6
de niveau secondaire	1201	100	15	109,6
de niveau supérieur non universitaire	1202	11		11,0
de niveau universitaire	1203	1		1,0
Femmes	121	66	35	87,3
de niveau primaire	1210	10	11	14,6
de niveau secondaire	1211	38	21	52,3
de niveau supérieur non universitaire	1212	15	3	17,4
de niveau universitaire	1213	3		3,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	47	9	54,1
Ouvriers	132	165	51	193,4
Autres	133	2		2,0

PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,5	26,0
Nombre d'heures effectivement prestées	151	684	28.600
Frais pour la société	152	21.909,65	210.832,86

N° 0867322926

C-cap 10

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice..

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	79	60	103,2
210	6		6,0
211	70	60	94,2
212			
213	3		3,0

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension.....
 Chômage avec complément d'entreprise
 Licenciement
 Autre motif
 Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants.....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	90	60	116,0
310	9	2	10,5
311	78	58	102,5
312			
313	3		3,0
340	2		2,0
341			
342	3	1	3,8
343	85	59	110,2
350			

N° 0867322926

C-cap 10

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	105	5811	64
Nombre d'heures de formation suivies	5802	128	5812	101
Coût net pour la société.....	5803	3.200,00	5813	2.525,00
dont coût brut directement lié aux formations.....	58031	3.200,00	58131	2.525,00
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société.....	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	3	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	927	5852	
Coût net pour la société.....	5843	3.956,00	5853	

RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES



«LES CUISINES BRUXELLOISES» ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC

**Rapport du commissaire pour
l'exercice clos le 31 décembre 2020
adressé à l'assemblée générale**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE «LES CUISINES BRUXELLOISES»
ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de «LES CUISINES BRUXELLOISES» ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC (« l'Association »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 25 juin 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de «LES CUISINES BRUXELLOISES» ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC durant 4 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'association, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 17.396.874,63 EUR et dont le compte de résultats se solde par un résultat négatif de l'exercice de (-) 161.954,35 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi organique des centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976 et au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de l'association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation – Crise du COVID-19

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C 6.20 des comptes annuels, qui fait état des effets potentiels sur l'exercice 2021 de la crise sanitaire du COVID 19, sur l'organisation et l'impact financier sur l'association.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre l'association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'association ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de l'association. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'association à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de l'association.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'association au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- La répartition des résultats proposée à l'AG est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, 1^{er} juin 2021

«GROUPE AUDIT BELGIUM» SRL
Commissaire



Représentée par Werner CLAEYS
Réviseur d'entreprises